

Annexe du plan régional de l'agriculture durable

État des lieux de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Rhône-Alpes

Aujourd'hui, l'agriculture est soumise à de nombreux défis : emploi, viabilité économique des exploitations, territoire, environnement, offre et sécurité alimentaire... Cet état des lieux est le fruit à la fois de données statistiques, notamment celles du recensement agricole 2010, et de l'expertise des six groupes de travail thématiques mis en œuvre pour l'élaboration du PRAD au premier semestre 2011.

I. Le contexte géographique et humain de Rhône-Alpes, caractérisé par la montagne et l'urbanisation

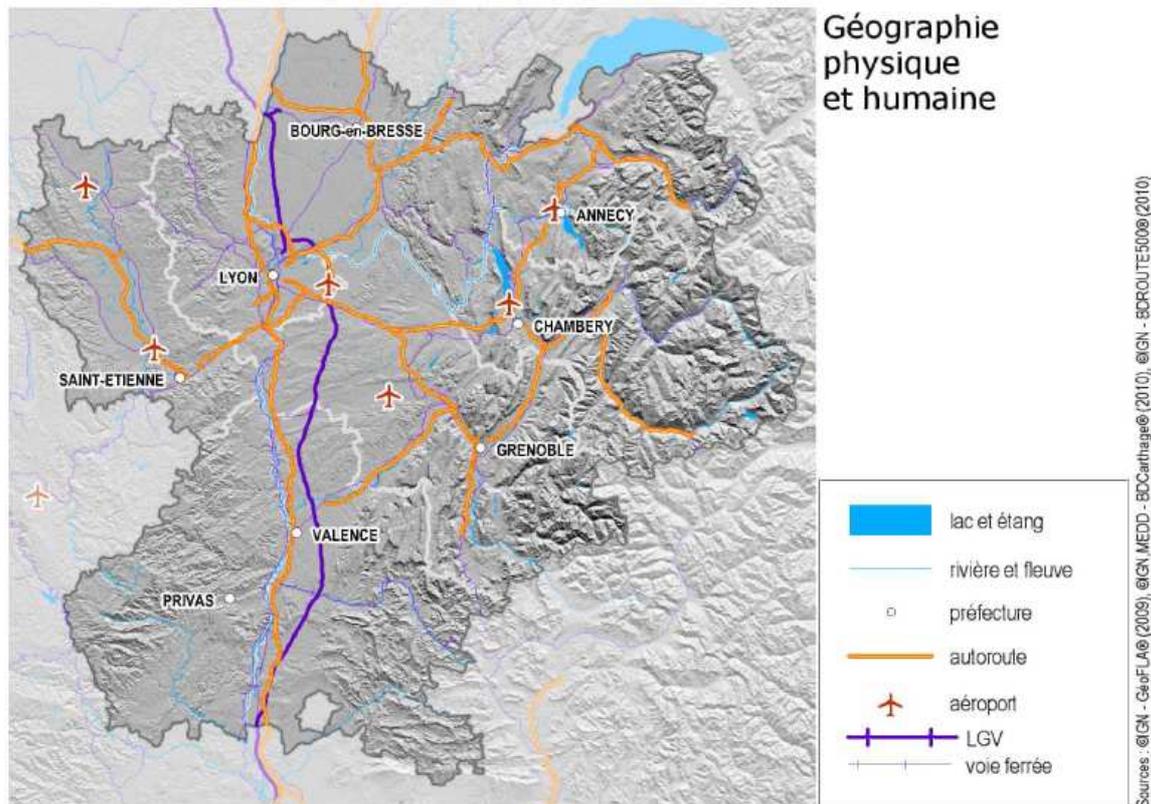
A. Rhône-Alpes au sein de la France et de l'Europe : une situation géostratégique avantageuse

La région Rhône-Alpes est la seconde région française de par sa superficie de près de 44 000 km², représentant 8% du territoire national. Elle est découpée administrativement en 8 départements et 2 879 communes. Elle bénéficie d'une situation géographique avantageuse, au carrefour de l'Europe occidentale du nord et de l'Europe du sud, à l'extrémité de l'arc alpin dont elle commande les portes. Elle a ainsi un rôle d'interface majeur entre le nord et le sud : elle est un lieu de passage et d'échanges très importants (voir la Cartographie 1).



Cartographie 1. La situation géographique de Rhône-Alpes en France. Source : Agreste – MAAPRAT, fonds IGN.

Ses infrastructures sont nombreuses (routières, ferroviaires, fluviales, aéroports) et facilitent les transports de marchandises et les déplacements des personnes, ce qui profite à l'activité agricole et agroalimentaire (voir la Cartographie 2).

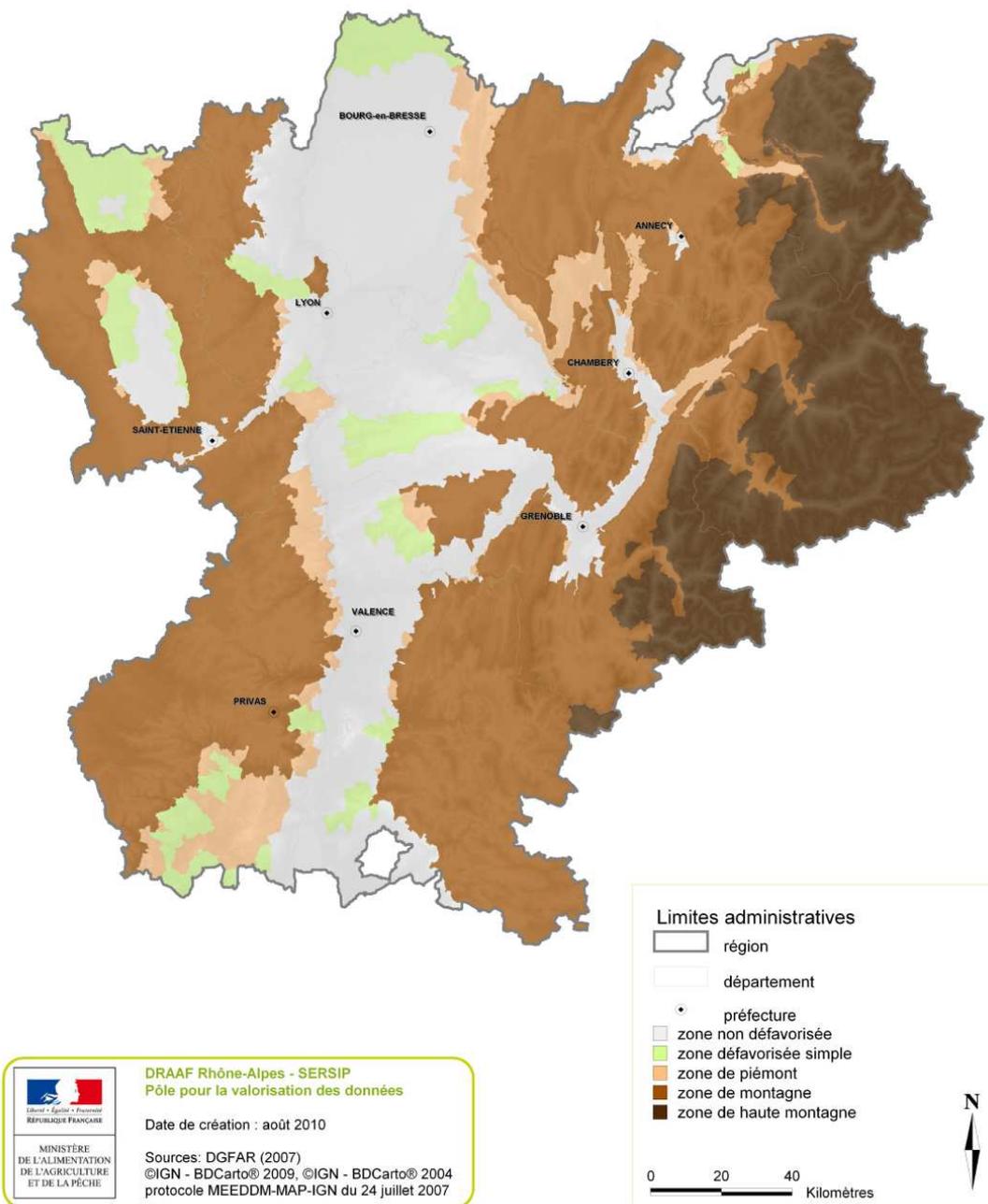


Cartographie 2. Géographie physique et humaine de la région Rhône-Alpes, avec les principales infrastructures.

B. Rhône-Alpes : une région aux caractéristiques climatiques et géomorphologiques diverses et contrastées, avec une forte empreinte montagnarde

La climatologie de Rhône-Alpes est hétérogène : la région est soumise à l'influence de trois climats : continental, méditerranéen et montagnard selon les zones géographiques considérées.

D'après le zonage des espaces défavorisés, 64% de la superficie régionale est classée en zone de montagne (48%) et haute montagne (16%) (voir la Cartographie 3). Elle comporte trois massifs : les Alpes, le Jura et le Massif Central, présentant des zones de moyenne montagne (Ardèche, Pilat, Beaujolais, Jura, Préalpes drômoises...) et des zones de hautes altitudes (Mont Blanc, Ecrins, Vanoise...). Compte tenu de l'étendue des zones de montagne, les sols boisés, landes, friches, maquis et garrigues sont surreprésentés en Rhône-Alpes, couvrant 11% des superficies de ce type en France métropolitaine. Il en est de même des sols nus naturels (28%), et des zones sous les eaux (13%). Les plaines restent ainsi minoritaires dans la région.



Cartographie 3. Les zones défavorisées infracommunales.

Rhône-Alpes doit ainsi faire face :

- à des risques naturels majeurs multiples et importants (inondations, avalanches, chutes de blocs et éboulements, mouvements de terrain, risques sismiques, etc.), qui tendent à se renforcer avec le changement climatique ;
- à la difficulté de l'accès aux zones de montagne, et ainsi de la structuration des transports, qui se concentrent essentiellement dans les vallées, isolant ainsi des arrières pays ruraux enclavés.
- à l'impact du climat et de la pente en montagne, qui rendent l'agriculture plus difficile dans ces zones.

Ce fort caractère montagnard, générant des handicaps naturels importants, a des impacts sur l'ensemble des territoires et des activités de la région, dont l'agriculture et l'agroalimentaire. D'une part, il réduit la possibilité d'utiliser le sol à des fins agricoles et d'autre part, il induit des surcoûts dans ces zones, notamment pour les bâtiments, le matériel agricole, les outils de transformation, de collecte, de transport et de commercialisation. Les risques de déprise, d'abandon des terres et de fermeture du paysage sont élevés dans certaines zones enclavées de la région. Au-delà des enjeux de maintien des activités et des emplois, c'est également le patrimoine naturel remarquable lié au pastoralisme qui est à préserver dans ces espaces.

C. Rhône-Alpes : une région économiquement et démographiquement dynamique

Rhône-Alpes est une région dynamique.

Au niveau économique, elle est la seconde région française, avec environ 10% du PIB et 10% des emplois français. Au niveau démographique, elle est aussi la seconde région française de par sa population de plus de six millions d'habitants. Elle figure parmi les six régions françaises à plus fort taux de croissance et attire une population jeune et des actifs en âge d'avoir des enfants. Elle est l'une des régions les plus urbanisées de France, avec 81% de la population dans les villes, et 97% de la population localisée dans un espace sous l'influence d'un pôle urbain, d'après l'INSEE. Depuis 1999, l'accueil de la population s'opère de moins en moins dans les cœurs d'agglomérations, mais plutôt dans leur périphérie immédiate : la périurbanisation prend de l'ampleur, les secteurs ruraux autour des agglomérations se densifient, particulièrement le long des principaux axes de transport. L'extension des zones urbaines a fait passer 280 communes du statut de commune rurale à celui de commune urbaine en dix ans, et les autres communes, restées rurales, sont aussi concernées par le développement démographique. Cette urbanisation croissante avec étalement urbain déstabilise les zones périurbaines et détruit des espaces ruraux agricoles.

La répartition de la population en région est très inégale, la majorité des habitants est concentrée sur un triangle Lyon-nord/Isère/Saint Étienne et le Sillon alpin qui joint Genève à Valence *via* Annecy, Chambéry et Grenoble. Certains départements comme le Rhône ou la Haute-Savoie ont leur population presque entièrement urbaine, alors que des départements comme l'Ain ou l'Ardèche ont gardé une forte proportion de population rurale.

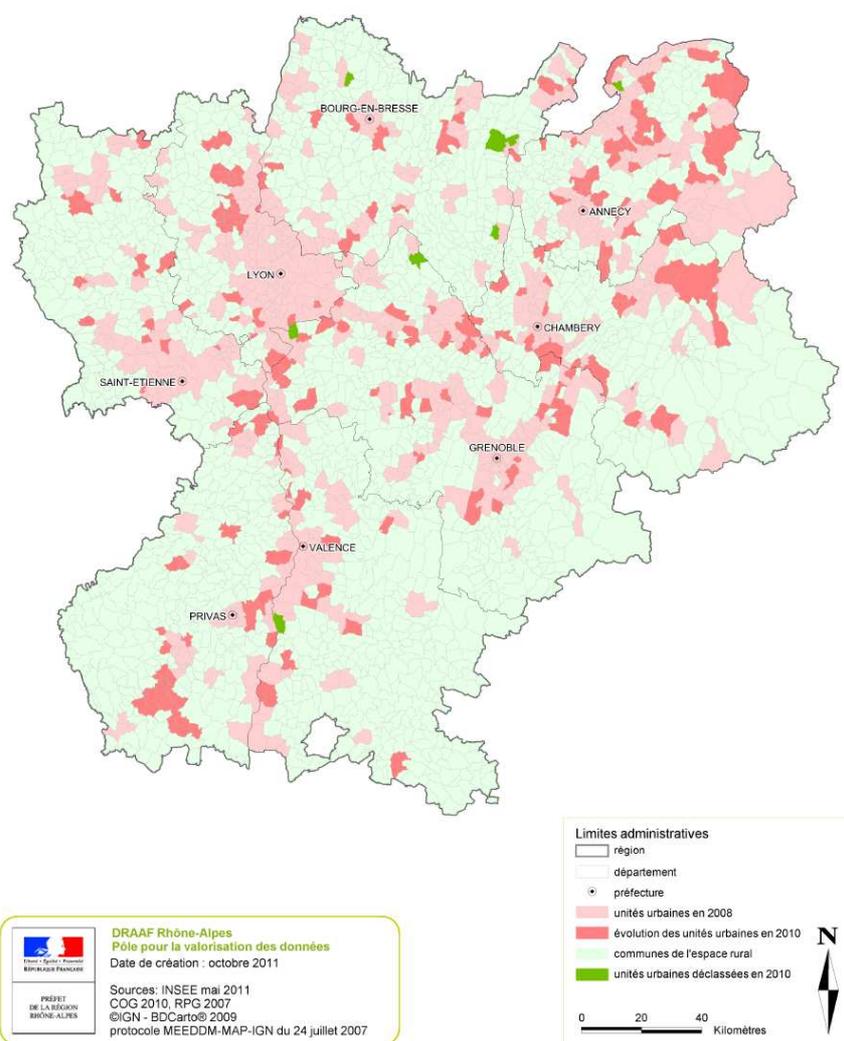
Les quatre aires urbaines¹ principales, Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et la partie française de l'agglomération franco-valdo-genevoise représentent environ la moitié de la population régionale (voir la Cartographie 4).

L'attractivité de Rhône-Alpes s'explique par son dynamisme économique global, sa qualité de vie liée à son offre en services, et la beauté appréciée de ses paysages agricoles et

¹ Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (à savoir une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain), et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (définition de l'INSEE).

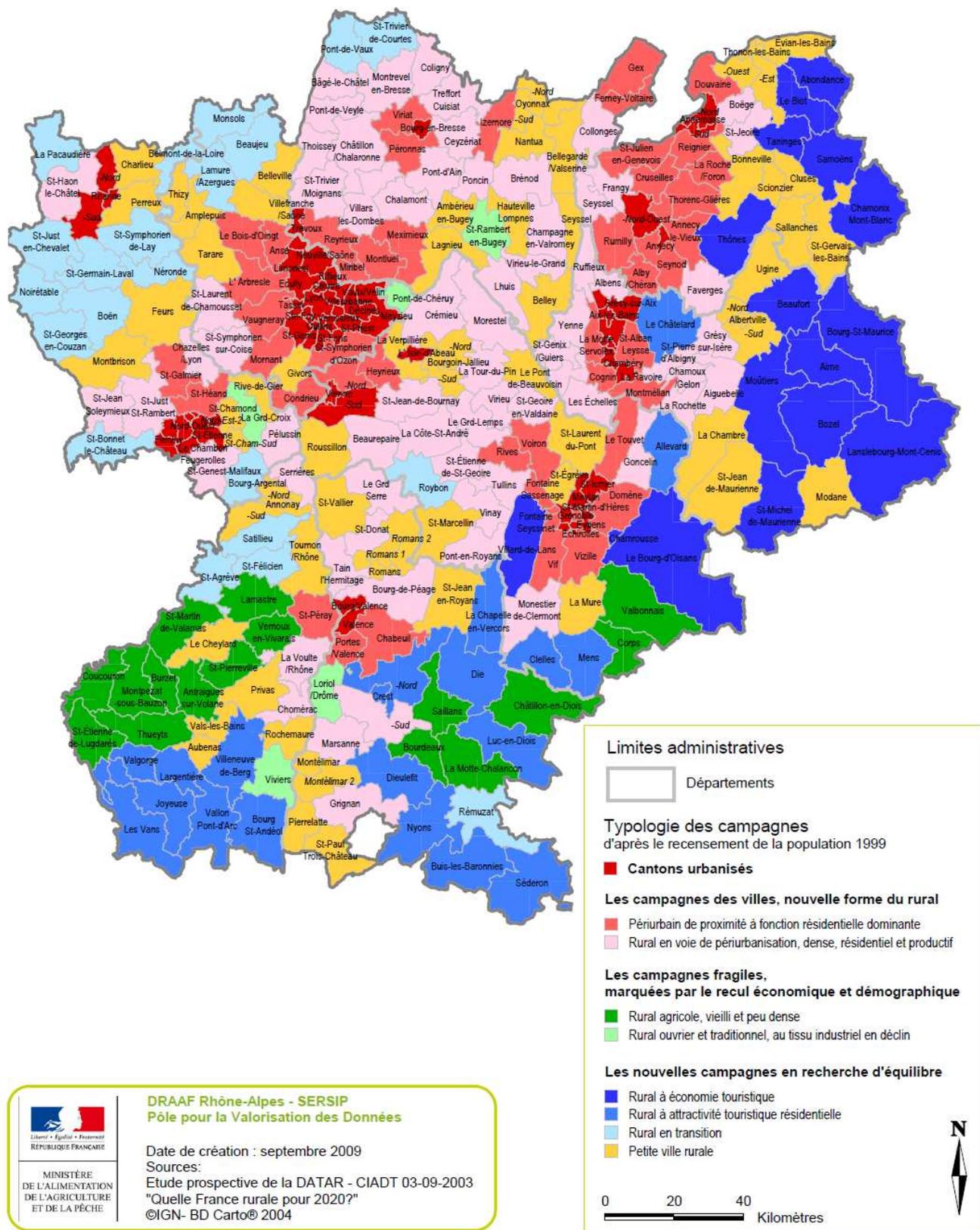
naturels. Cependant, la région souffre de fortes disparités au niveau économique. Les écarts entre les départements de la région sont importants, certains étant riches et dynamiques comme le Rhône et la Haute-Savoie, d'autres connaissant des difficultés économiques et sociales importantes, comme la Loire, la Drôme et l'Ardèche. On note notamment des difficultés sociales en zones urbaines ou des phénomènes de déprise en zones rurales enclavées ne bénéficiant pas d'une attractivité touristique ou résidentielle, principalement dans la Drôme et l'Ardèche (voir la Cartographie 5). L'exigence d'équité et de solidarité est donc un enjeu fort des politiques publiques en Rhône-Alpes.

ZONAGE DES UNITES URBAINES EN 2008 ET 2010 Région Rhône-Alpes



Cartographie 4. Le zonage des unités urbaines² en 2008 et 2010.

² Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants (définition de l'INSEE).



Cartographie 5. La typologie des campagnes de Rhône-Alpes.

II. L'agriculture et l'agroalimentaire en Rhône-Alpes : des activités diversifiées, portées par le savoir-faire d'hommes et de femmes à la recherche d'une viabilité durable

A. Un potentiel agricole en baisse, avec des productions très diversifiées au sein d'une région moins agricole que la moyenne nationale

Alors que 51% du territoire est cultivable sur la France entière, seule 32% de la région Rhône-Alpes peut être utilisée par l'agriculture en 2010, soit 1 435 400 hectares de terres (ce qui représente plus de 5% de la SAU³ nationale). Cela s'explique notamment par l'importance des zones de montagne, avec 9% du territoire en sols nus naturels (rochers, glaciers...), 40% de sols boisés (dont 37% de forêts)⁴, et une artificialisation des sols⁵ légèrement plus importante que la moyenne nationale (10% contre 9% au niveau national). Le taux de SAU est très variable d'un département à l'autre en Rhône-Alpes : il s'élève à 30% ou moins en Ardèche et dans les deux Savoie, des départements pénalisés par leur relief et leur caractère boisé, alors que dans l'Ain, la Loire et même le Rhône, les taux de SAU sont supérieurs à 40% (voir la Cartographie 6).

En 2009, au sein de la SAU régionale :

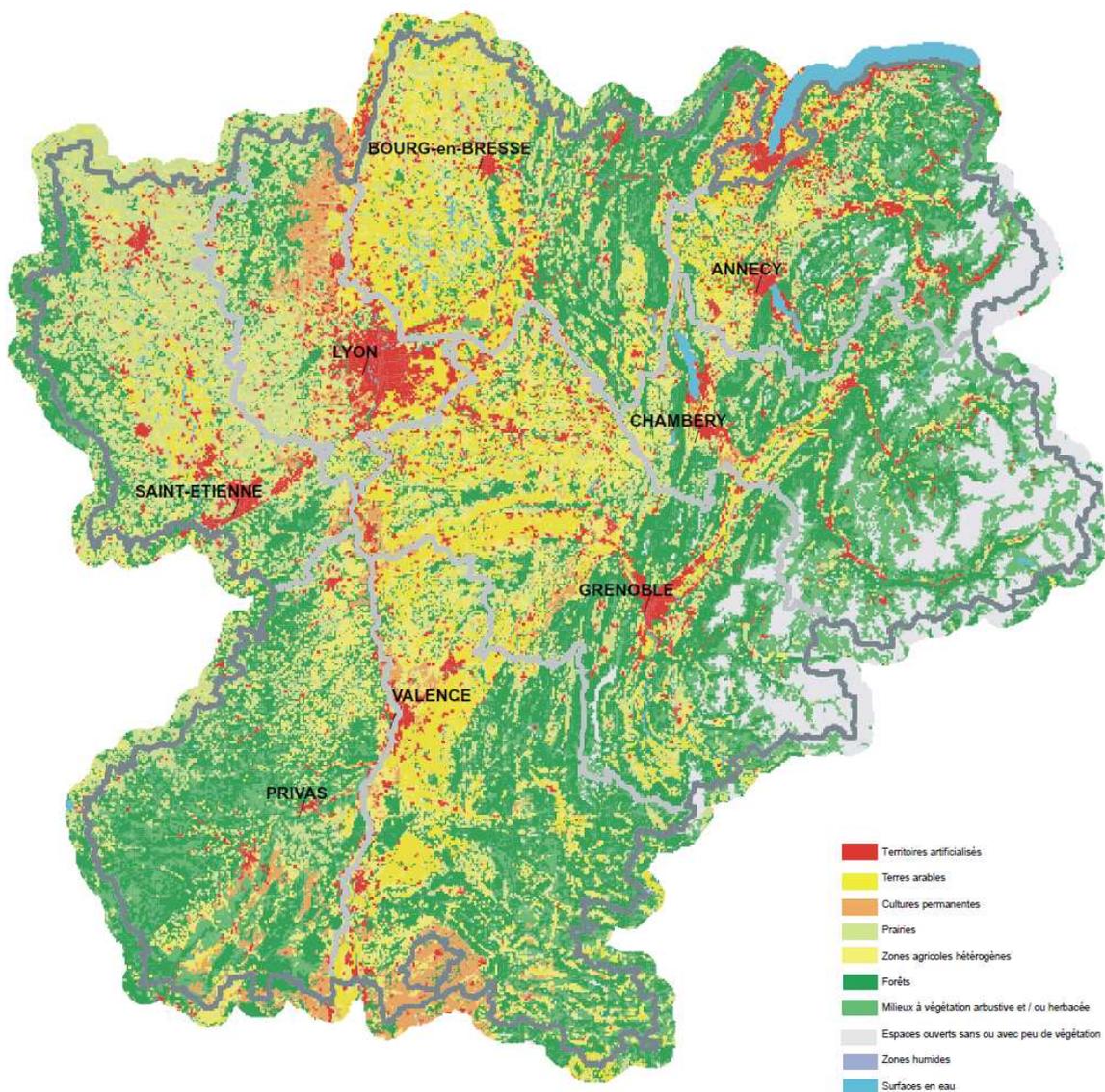
- 53% est cultivée (16% du territoire régional), contre 67% de la SAU nationale (soit 34% du territoire national) ;
- 47% reste toujours en herbe (19% du territoire régional), contre 33% de la SAU nationale (soit 17% du territoire national) (voir la Figure 1).

La répartition de la production très différente de la moyenne nationale s'explique essentiellement par l'importance des zones à fortes pentes de la région, peu compatibles avec la mise en culture, et le développement des élevages de montagne, utilisant ces espaces (pastoralisme).

³ Surface agricole utile : c'est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne, qui comprend les terres arables (y compris les pâturages temporaires, les jachères, les cultures sous abri, les jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes : vignes, vergers... (définition de l'INSEE).

⁴ Rhône-Alpes est la deuxième région forestière de par sa superficie boisée (1 650 000 hectares). Mais, bien que l'industrie du bois soit une activité traditionnelle en Rhône-Alpes, la forêt reste sous-exploitée en raison des fortes pentes, de la faiblesse du réseau de dessertes forestières et du morcellement de la propriété privée. Seuls deux millions de m³ sont récoltés et commercialisés annuellement sur une production annuelle brute de dix millions de m³. Ce tonnage de récolte place la région au quatrième rang français.

⁵ Les sols artificiels, qui correspondent aux espaces urbanisés (y compris les parcs publics et jardins privés), recouvrent 456 000 hectares, soit 9 % des sols de cette nature en France métropolitaine. Ils occupent une surface maximale dans le Rhône (21 %), minimale en Savoie (5 %). Les sols bâtis représentent en moyenne 16 % de cette surface dans la région, soit une part équivalente à celle du niveau national. Cette part est plus importante dans le département de la Loire (20 %), très concerné par le « construit bas », peu dense, et en Haute-Savoie (19 %) où en revanche le « construit haut » est très fréquent. Elle est la plus faible en Savoie (12 %).



Source : Corine Land Cover 2006

Cartographie 6. L'utilisation du territoire en Rhône-Alpes.

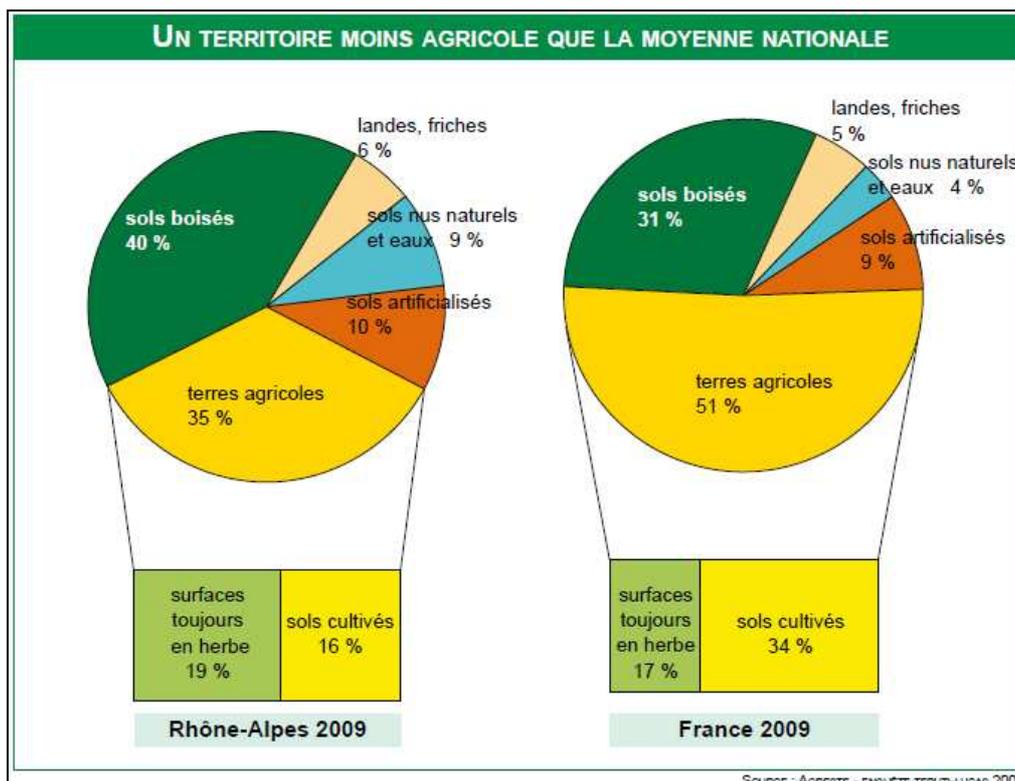


Figure 1. La répartition de l'utilisation des sols en Rhône-Alpes, comparée à celle de la France.

La production agricole de Rhône-Alpes, qui représente 5% de la PBS⁶ nationale, est très diversifiée, sans type de production dominante particulière : céréales⁷, oléo-protéagineux⁸, cultures fourragères, grandes cultures, fruits, vins et légumes. Les productions animales sont également très développées, l'ensemble des espèces étant représenté en viande comme en lait⁹ (voir la Figure 2).

⁶ Production brute standard : il s'agit de la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent, hors toute aide. Elle est calculée à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et aux cheptels. Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période de 2005 à 2009. Il ne s'agit pas d'une mesure du revenu ou du chiffre d'affaires des exploitations, mais d'un indicateur de potentiel économique (définition Agreste - MAAPRAT).

⁷ La production de céréales avoisine les vingt-trois millions de quintaux. À lui seul, le département de l'Ain concentre le tiers de la production régionale. L'Isère et la Drôme sont également d'importants producteurs alors que l'Ardèche et les deux Savoie ne produisent que 1,6 million de quintaux de céréales (du fait du relief).

⁸ La production d'oléagineux ne représente que 1,9 % de la production nationale et se situe principalement dans les départements de l'Isère, de la Drôme et de l'Ain.

⁹ La production animale en Rhône-Alpes est dominée par le cheptel bovin qui représente plus d'un million de têtes, soit 5,2 % du cheptel français. L'espèce porcine, en revanche, est faiblement représentée avec 300 000 têtes soit 2,2 % du cheptel français. Le principal troupeau de bovins de la région se situe dans la Loire avec 302 000 têtes. Plus de 11 % de l'élevage caprin français est dans la région, ainsi que 5,4 % du troupeau ovin. L'Ardèche et la Drôme sont les principaux territoires de la région pour ces deux cheptels puisqu'ils concentrent à eux deux près de la moitié de la production régionale. En conséquence, la région a une production laitière de près de quinze millions d'hectolitres de lait de vache, soit 6,7 % de la production nationale, et 612 000 hectolitres de lait de chèvre (13 % de la production française). La production laitière de lait de brebis reste marginale avec 0,4 % du total France. Près de 10 % des œufs de consommation sont produits dans la région, en particulier dans la Drôme.

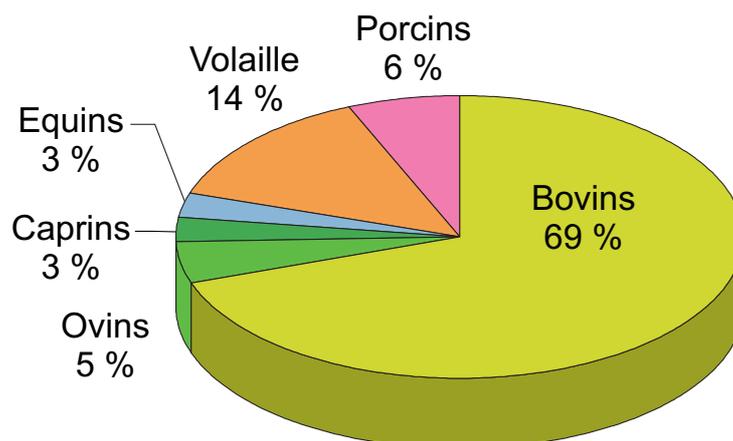


Figure 2. La répartition du cheptel en région Rhône-Alpes en 2010. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement agricole 2010).

Les éleveurs laitiers dominent toujours en termes de potentiel économique, suivis par les viticulteurs¹⁰. Les élevages hors-sol, dont la part était sous-estimée dans les recensements précédents, occupent la troisième place en valeur. L'Ain et la Drôme concentrent plus de 60% du potentiel agricole de cette filière. Les OTEX¹¹ qui progressent depuis 2000 sont les grandes cultures, les bovins viande et les ovins-caprins¹². Rhône-Alpes a une place de leader pour plusieurs productions fruitières : abricot¹³, cerise¹⁴, framboise¹⁵, myrtille et fruits à coque (noix et châtaigne)¹⁶. Ainsi, les productions d'ovins-caprins et de fruits placent Rhône-Alpes en seconde position des régions françaises. Par ailleurs, la région Rhône-Alpes est en position de leader au plan national sur la production apicole en nombre d'apiculteurs et de ruches (source Oniflor 2005). L'aquaculture est également présente dans la région : on dénombre 14 000 hectares d'étangs¹⁷ et 40 000 hectares de lacs et fleuves.

Rhône-Alpes est la première région agricole en nombre de productions, avec neuf OTEX ayant un poids économique significatif (supérieur à 5% du potentiel économique régional agricole), contre huit en Midi-Pyrénées et sept en France. Seule l'orientation bovin mixte (à savoir bovin lait, élevage et viande combinés d'après la nouvelle nomenclature du service de la statistique et de la prospective du MAAPRAT) ne représente que 3%. De manière classique, la répartition des productions agricoles dans la région est faite en fonction des

¹⁰ Tous les départements possèdent un domaine viticole mais la production est surtout concentrée dans trois d'entre eux : le Rhône avec une superficie de 18 000 hectares, la Drôme avec plus 16 000 hectares, et à un moindre degré l'Ardèche avec 12 000 hectares.

¹¹ Orientation technico-économique : il s'agit d'un classement des exploitations agricoles selon leur orientation technico-économique, calculée à partir de la contribution de chaque surface ou cheptel à la PBS (définition Agreste - MAAPRAT).

¹² Le nombre d'exploitations de cette OTEX a diminué de 34% depuis 2000, mais sa PBS a augmenté de 4%.

¹³ Plus de la moitié des abricots français sont produits dans la région, essentiellement dans le département de la Drôme, qui, avec plus de 88 000 tonnes, concentre 80 % de la production fruitière régionale.

¹⁴ La production de cerises représente près du tiers de la production nationale.

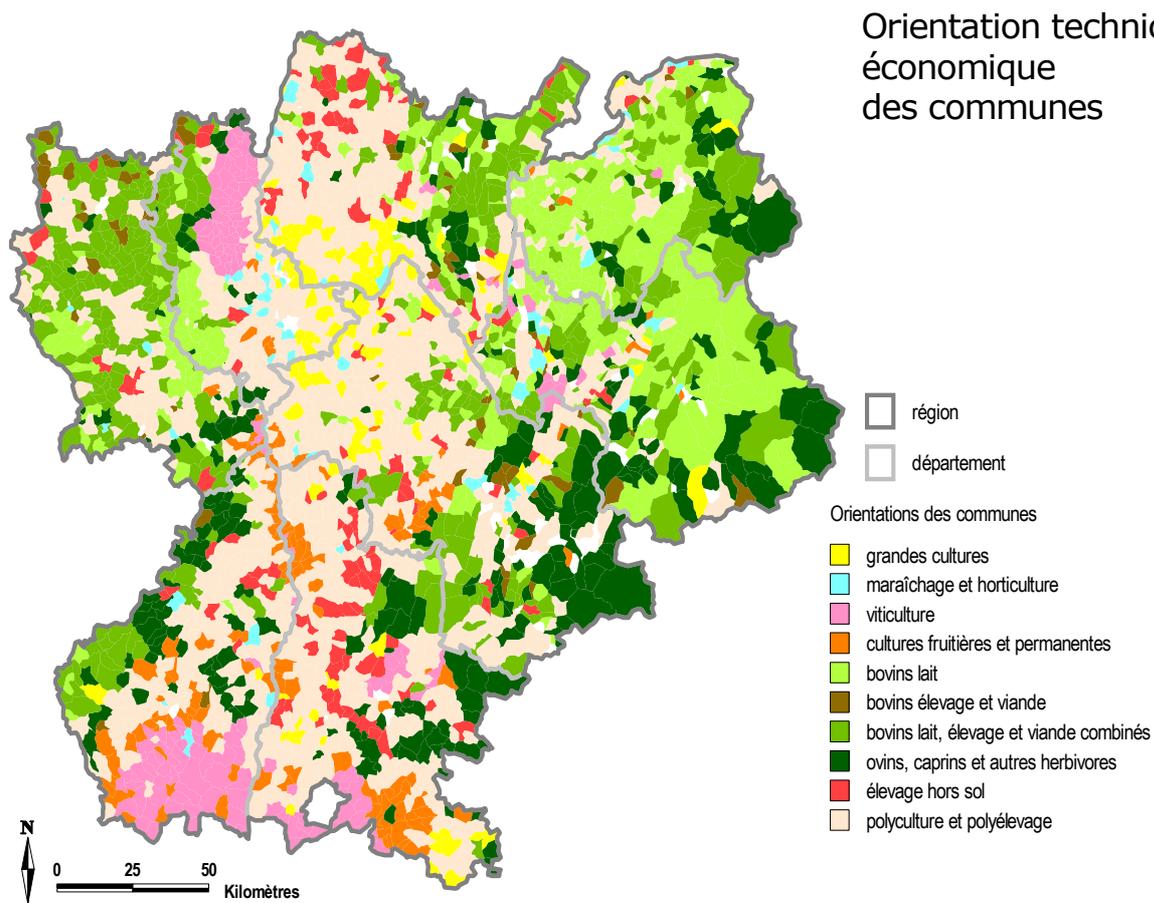
¹⁵ La production de framboise représente 39% de la production française.

¹⁶ 45% des volumes de fruits à coques français sont produits en Rhône-Alpes.

¹⁷ Seules 255 exploitations ont des étangs à vocation piscicole en région Rhône-Alpes.

données géopédologiques et climatiques de la région : les grandes cultures sont concentrées dans les plaines et vallées, avec une forte présence de maraîchage dans la vallée du Rhône et le sud de la région, les coteaux sont principalement occupés par la vigne, et l'élevage couvre les zones de montagne. Notons que le département de la Drôme pèse toujours près du quart du potentiel agricole de la région (voir la Cartographie 7).

Cette diversité agricole présente notamment deux atouts majeurs pour la région : d'une part, elle pourrait apporter à la société une grande partie de son alimentation par des circuits de proximité, et d'autre part, elle permet de préserver une importante biodiversité régionale.



Cartographie 7. La répartition des types de productions agricoles en Rhône-Alpes.

Cependant, on constate une forte baisse du potentiel agricole régional depuis 2000, liée notamment au recul des surfaces exploitées et des cheptels.

La SAU rhônalpine est en forte diminution : en quarante ans, elle a baissé de 18%. Et ce grignotage des terres agricoles s'accélère : 5% a disparu entre 1988 et 2000, et 6% entre 2000 et 2010 (soit une perte de 90 000 hectares), alors qu'elle n'a baissé que de 3% au niveau national sur ces dix dernières années.

Les surfaces cultivées ont largement diminué en dix ans :

- Les cultures annuelles ont perdu 37 000 hectares ;

- Les cultures permanentes ont perdu 15 000 hectares (soit -14% des surfaces) :
 - - 16% en hectares de vignes (soit 9 000 hectares), - 13% en valeur ;
 - - 28% en hectares de fruits à noyau (avec 3 000 hectares de pêcheurs-nectariniers restants, contre 8 500 en 2000 (soit le maintien de 36 % des surfaces uniquement) et la surface en poiriers divisée par deux (1 200 hectares restants en 2010)) ; la filière fruits enregistre le plus grand recul régional du potentiel agricole avec - 25% ;
 - - 27% de fruits à pépin ;
 - + 3 200 hectares de fruits à coque.

Les prairies ont diminué de 28% (soit une perte de 192 000 hectares), avec une baisse des surfaces en prairies permanentes et artificielles et une augmentation des fourrages de 6%, notamment au niveau des prairies temporaires (l'évolution au niveau national est identique).

L'élevage quant à lui enregistre un recul de 10% en UGB¹⁸ par rapport à 2000 (-7% au niveau national). Le cheptel bovin s'est globalement maintenu, seul l'effectif de vaches laitières a diminué de 13%.

La diminution des surfaces agricoles et des cheptels est à l'origine d'une perte de 10% en PBS, qui varie selon le type de production concernée : ce sont les élevages de bovins lait, la viticulture, l'élevage hors sol, la polyculture-polyélevage et les fruits qui sont les plus impactés (voir la Figure 3).

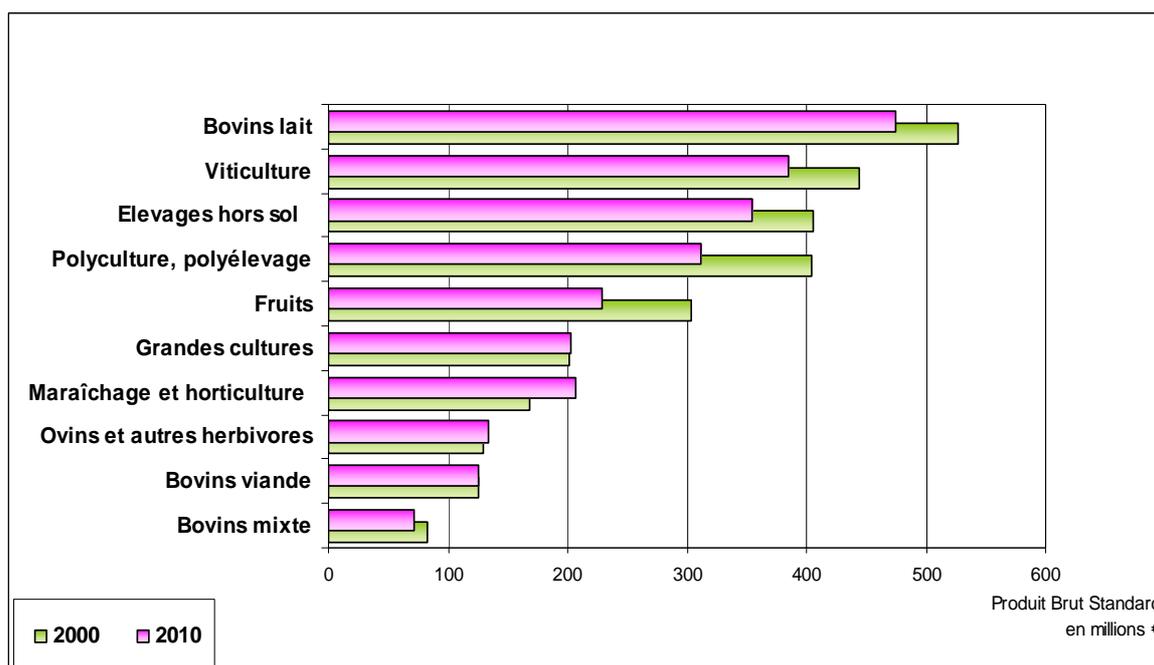


Figure 3. L'évolution de la production brute standard entre 2000 et 2010, en fonction du type de production agricole. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement général agricole 2000 et recensement agricole 2010).

¹⁸ Unité gros bétail : cette mesure des cheptels permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes (définition Agreste - MAAPRAT).

B. Les actifs agricoles¹⁹ et les exploitations²⁰ au sein de la région Rhône-Alpes

1) Une main d'œuvre agricole en diminution, plus âgée, mais dont les compétences progressent

La main d'œuvre agricole représente aujourd'hui 58 000 UTA²¹, soit 8% au niveau français, répartis entre 74 000 actifs agricoles permanents, ce qui correspond à 3% de la population active régionale. L'activité agricole est présente dans la quasi-totalité des communes, même en zone de montagne : 2 805 communes sur 2 879, avec une moyenne de 26 actifs par commune. Elle induit six fois plus d'actifs en amont et en aval de la production. Elle est répartie sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes (voir la Cartographie 8).

Entre 2000 et 2010, la main d'œuvre agricole enregistre une diminution de 22% en emplois à temps plein (UTA) et de 30% en nombre d'actifs permanents (alors que la moyenne nationale est de -27%). Les actifs agricoles sont essentiellement des chefs d'exploitation (près de deux actifs sur trois) et des salariés. Les femmes sont désormais un peu plus souvent à la tête des exploitations (chefs ou co-exploitants) : 23% (10 500 femmes) contre 20% en 2000 (13 000 femmes). La main d'œuvre familiale hors chefs d'exploitation ne représente plus que 13% des UTA (recul de plus de 40% en dix ans). Le salariat permanent et temporaire se développe, représentant maintenant un quart des emplois agricoles. Le nombre de salariés permanents et le volume de travail qu'ils fournissent augmentent de plus de 6% depuis 2000. Rhône-Alpes est la seconde région française employeur de salariés occasionnels derrière l'Aquitaine (voir la Figure 4 et la Figure 5).

¹⁹ Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole :

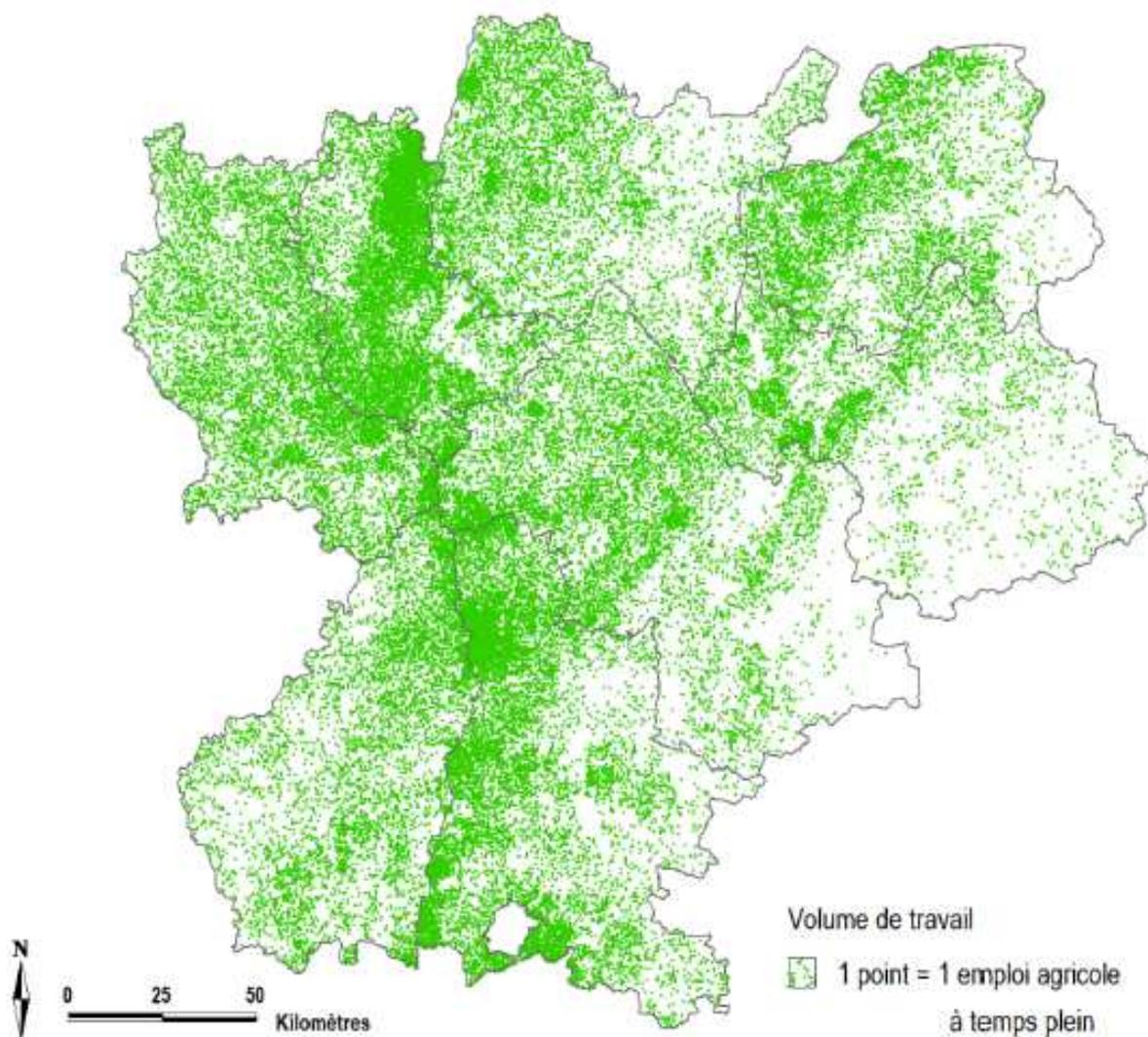
- les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les co-exploitants, ainsi que les membres de la famille dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation ;
- les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet ;
- les salariés saisonniers ou occasionnels travaillent à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole). Il est alors compté en temps de travail (définition Agreste - MAAPRAT).

²⁰ Une exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à trois critères :

- elle a une activité agricole : soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales, soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif ;
- elle atteint une certaine dimension : soit un hectare de superficie agricole utilisée (SAU), soit vingt ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (une vache, six brebis mères,...) ;
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité (définition Agreste - MAAPRAT).

²¹ Unité de travail annuel : c'est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an (définition Agreste - MAAPRAT).



 <p>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>DRAAF Rhône-Alpes – SERSIP Pôle pour la valorisation des données</p> <p>Date de création : septembre 2011</p> <p>Sources : Agreste – Recensement agricole 2010 ©IGN - GeoFLA® (2010), protocole MEEDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007</p>
--	--

Cartographie 8. La répartition de la main d'œuvre agricole en région Rhône-Alpes.

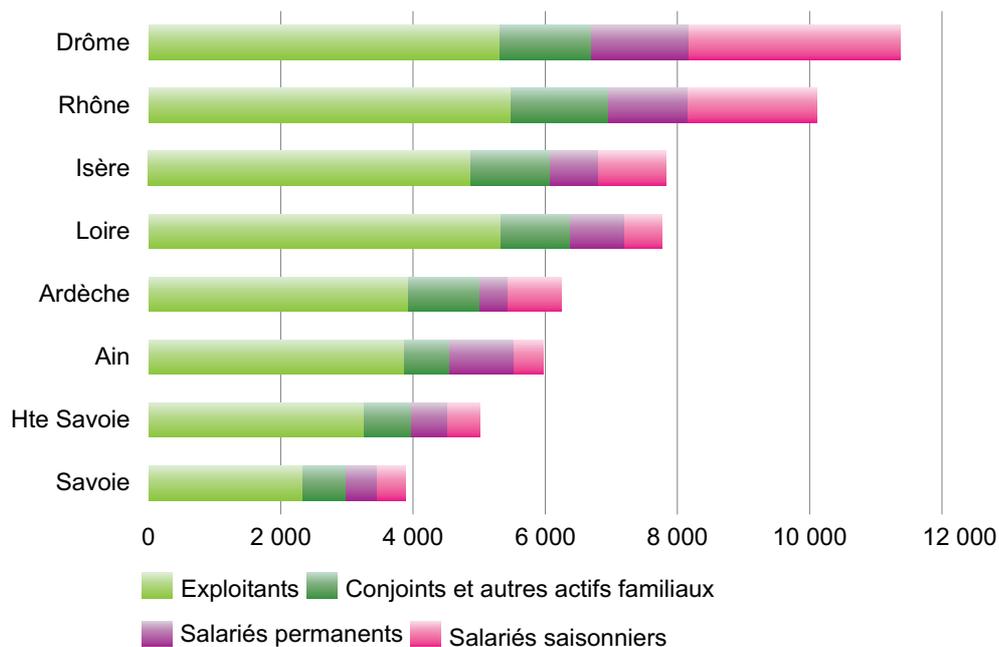


Figure 4. La répartition des actifs agricoles par type et par département en 2010. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement agricole 2010).

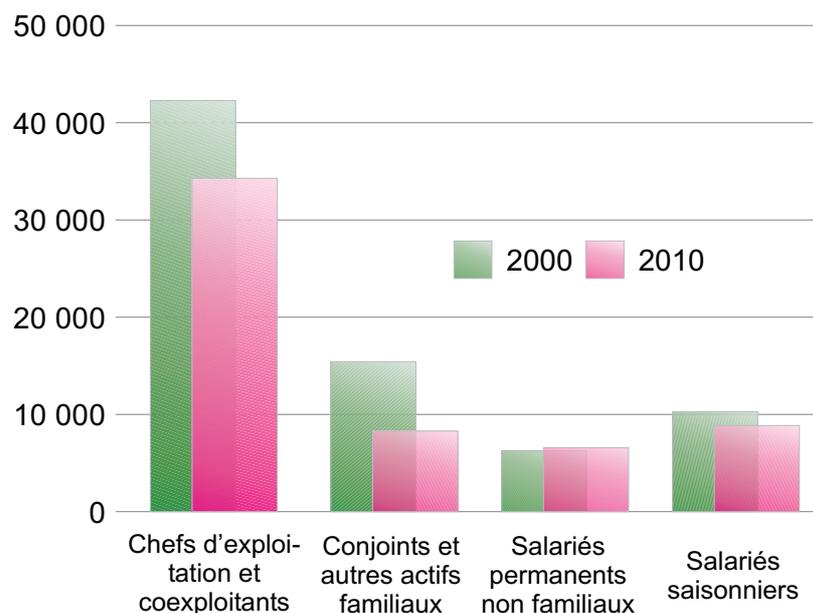


Figure 5. L'évolution du nombre d'actifs agricoles par type, entre 2000 et 2010. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement général agricole 2000 et recensement agricole 2010).

La Drôme et le Rhône, les deux départements les plus gros employeurs, voient cependant leur activité salariée diminuer. Les emplois se concentrent dans le vignoble, l'arboriculture, le maraîchage et l'horticulture, des filières qui mobilisent une main d'œuvre extérieure importante.

La pluriactivité²² reste bien présente en Rhône-Alpes : elle concerne un chef d'exploitation sur quatre et même davantage dans les Alpes (un sur trois en Savoie).

En termes de formation, la qualification progresse : 47% des chefs d'exploitation ont un diplôme agricole, contre 42% en 2000, et seuls 23% n'ont pas de diplôme général.

La profession agricole est cependant vieillissante : en 2010, un chef d'exploitation sur deux a plus de 50 ans, l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 51 ans, proche de la moyenne nationale. 17 000 exploitants ont plus de 55 ans, 61% entre 40 et 60 ans, 21% moins de 40 ans, 18% plus de 60 ans (voir la Figure 6). Ainsi, d'ici dix ans, le tiers des exploitations agricoles devrait être renouvelé. La Loire, la Haute-Savoie et le Rhône sont les départements les plus jeunes dans lesquels le renouvellement et l'installation ont été plus importants. Mais les installations, tout comme l'effectif des exploitations agricoles sont en baisse. 10 300 chefs d'exploitation, qui ont créé ou repris une exploitation depuis 2000 et dont un peu moins de la moitié (44%) ont bénéficié d'une installation aidée, sont toujours en activité en 2010. Les exploitations concernées sont pour moitié des petites exploitations, 36% des moyennes et 14% des grandes. L'âge moyen d'installation des chefs d'exploitation est de 31 ans. Ce sont les éleveurs laitiers qui s'installent les plus jeunes, à 27 ans en moyenne. Entre 400 et 500 jeunes agriculteurs bénéficient chaque année d'une dotation jeune agriculteur (DJA), pour faciliter leur installation.

Pyramide des âges - Chefs et co-exploitants
en 2000 et 2010

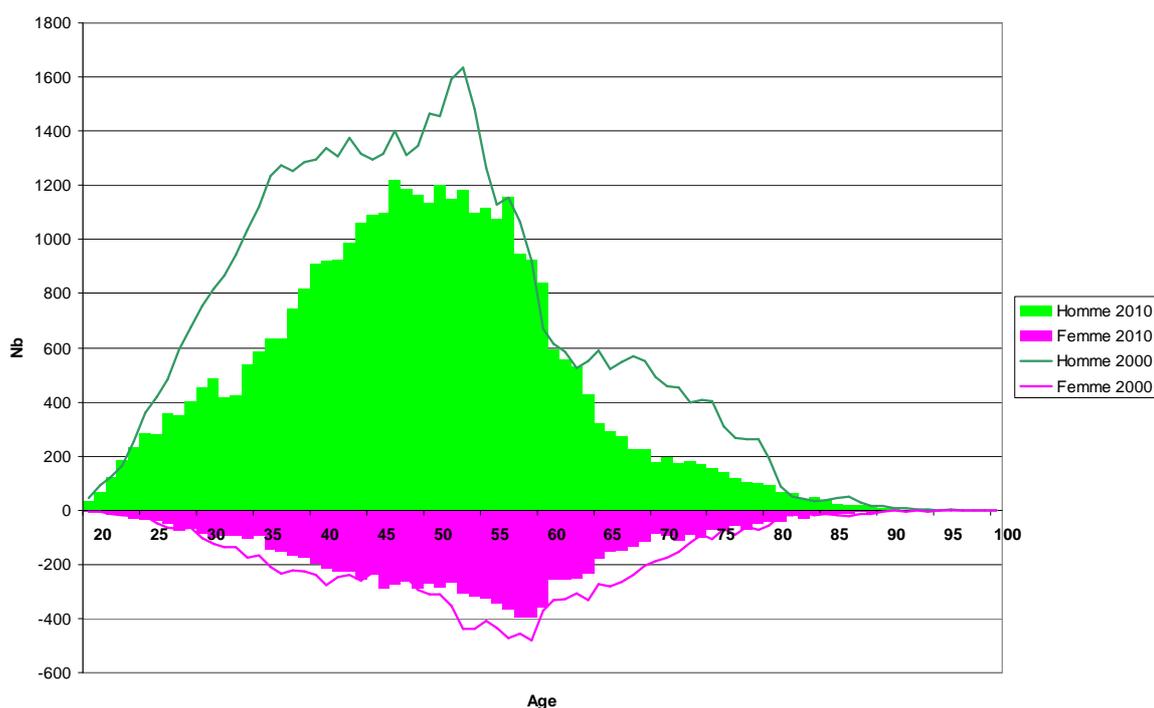


Figure 6. La pyramide des âges des chefs d'exploitations et des co-exploitants en Rhône-Alpes, en 2000 et 2010. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement général agricole 2000 et recensement agricole 2010).

²² La pluriactivité désigne un actif agricole ayant plusieurs activités professionnelles, dont l'une au moins de ses activités, principale ou secondaire, n'est pas agricole (définition Agreste - MAAPRAT).

Au niveau de la gestion, 22 700 chefs d'exploitation établissent une comptabilité détaillée (soit 58%), et 6 000 utilisent un logiciel de comptabilité (soit 15%). 5 000 exploitants, soit 13%, utilisent un logiciel spécialisé pour la gestion technique de leur exploitation. Seuls 40% des chefs d'exploitation, et 60% des moins de 40 ans, utilisent l'outil internet sur leur exploitation.

Concernant le système assurantiel, 37% des exploitants adhèrent à un mécanisme de solidarité couvrant des risques sanitaires ou environnementaux. 9 000 chefs d'exploitation ont souscrit à une assurance récolte en 2010, soit 23%, et près de 90% des exploitations ont une assurance multirisque agricole (35 000 exploitations).

Au niveau de la qualité de vie, seuls 2 400 chefs d'exploitation (soit 6%) ont eu recours au service de remplacement pour congés en 2009 ou 2010.

2) Une baisse importante du nombre d'exploitations agricoles, palliée en partie par des agrandissements et des restructurations des exploitations existantes

La région Rhône-Alpes est en troisième position au niveau national pour le nombre d'exploitations²³ : elle en compte 39 000 en 2010, soit 8% du nombre total d'exploitations en France métropolitaine. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire régional (voir la Cartographie 9).

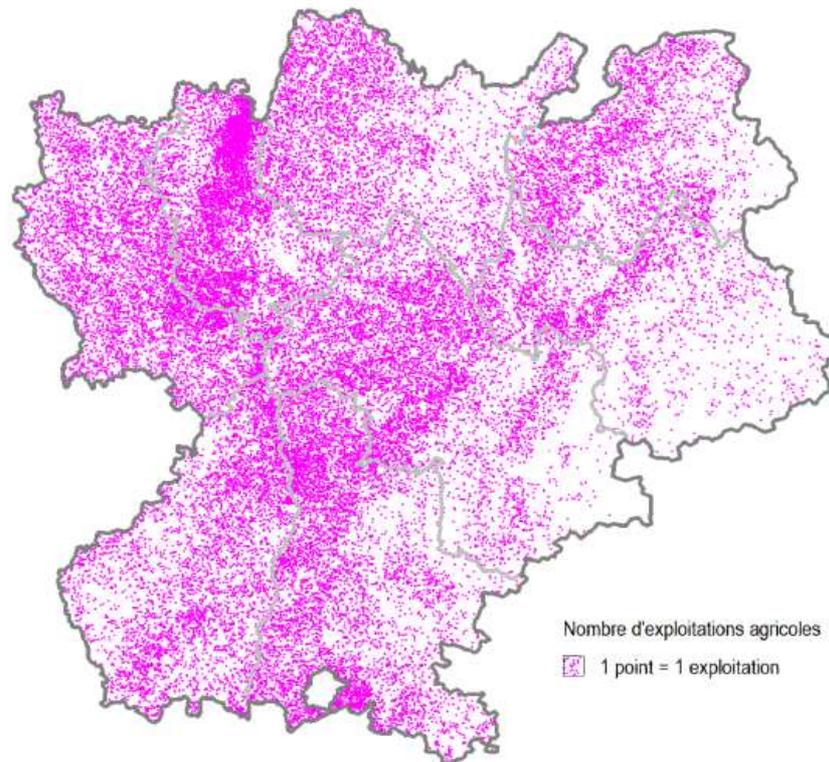
Entre 2000 et 2010, la région a perdu 18 000 exploitations, soit près du tiers d'entre elles (32%). Cela correspond à la disparition de cinq exploitations par jour. En quarante ans, plus de deux exploitations sur trois ont été supprimées. Cette réduction du nombre d'exploitations concerne tous les départements et toutes les orientations technico-économiques (OTEX), mais particulièrement le secteur polyculture-polyélevage ainsi que les élevages de bovins mixtes et d'ovins-caprins. Les exploitations tournées vers les grandes cultures résistent mieux, mais leur production brute standard n'occupe que le septième rang des productions agricoles régionales.

Cependant, ces dix dernières années, chaque exploitation voit sa surface moyenne augmenter de dix hectares, passant de vingt-sept hectares à trente-sept hectares : la restructuration, la concentration et l'agrandissement des exploitations agricoles se poursuivent. Pour autant les exploitations rhônalpines restent plus petites que la moyenne nationale (cinquante-cinq hectares). Les cheptels moyens progressent également : trente-cinq UGB en 2010, contre vingt-six UGB en 2000. Le troupeau moyen de vaches laitières a augmenté de 40%.

²³ Elle est la deuxième région pour le nombre d'exploitations moyennes, la troisième pour le nombre de petites exploitations, et la onzième pour le nombre de grandes exploitations. Le critère utilisé pour la définition des petites, moyennes et grandes exploitations est la production brute standard (PBS), qui décrit le potentiel de production des exploitations :

- si la PBS est inférieure à 25 000 euros, l'exploitation est petite ;
- si la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, l'exploitation est moyenne ;
- si la PBS est supérieure à 100 000 euros, l'exploitation est grande (définition Agreste – MAAPRAT).

Les exploitations de plus de cent hectares ont augmenté de 36% en dix ans, et 60% des exploitations de moins de vingt hectares ont disparu, passant de près de 28 000 en 2000 à 17 700 aujourd’hui.



 République Française Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation Direction régionale de la Région Rhône-Alpes	DRAAF Rhône-Alpes – SERSIP Pôle pour la valorisation des données
	Date de création : septembre 2011 Sources : Agreste – Recensement agricole 2010 ©IGN - GeoFLA® (2010), protocole MEEDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007

Cartographie 9. La répartition des exploitations sur la région Rhône-Alpes.

Les exploitations moyennes et grandes représentent 55% de l’ensemble des exploitations rhônalpines (et jusqu’à 65% dans le département du Rhône), soit 21 300 exploitations. Elles exploitent 86% de la SAU, 93% du cheptel, grâce à 80% des UTA, et contribuent à 94% de la PBS. Près de 30% des exploitations moyennes ont disparu depuis 2000. Seules les grandes exploitations sont en légère augmentation, passant de 7 147 en 2000 à 7 170 en 2010. Elles représentent 18% des structures, détiennent 41% de la SAU, 55% des UGB et contribuent à 62% de la PBS régionale (et jusqu’à 76% dans l’Ain et la Drôme).

Les petites exploitations restent cependant encore prépondérantes : 45% des structures, et plus de la moitié en Savoie, Isère et Ardèche, contre seulement 36% en moyenne sur l’ensemble du territoire français. Par contre, elles pèsent peu sur le potentiel économique, avec seulement 6% de la PBS. Leur disparition est près de trois fois plus rapide que celle des moyennes et grandes exploitations (voir la Figure 7).

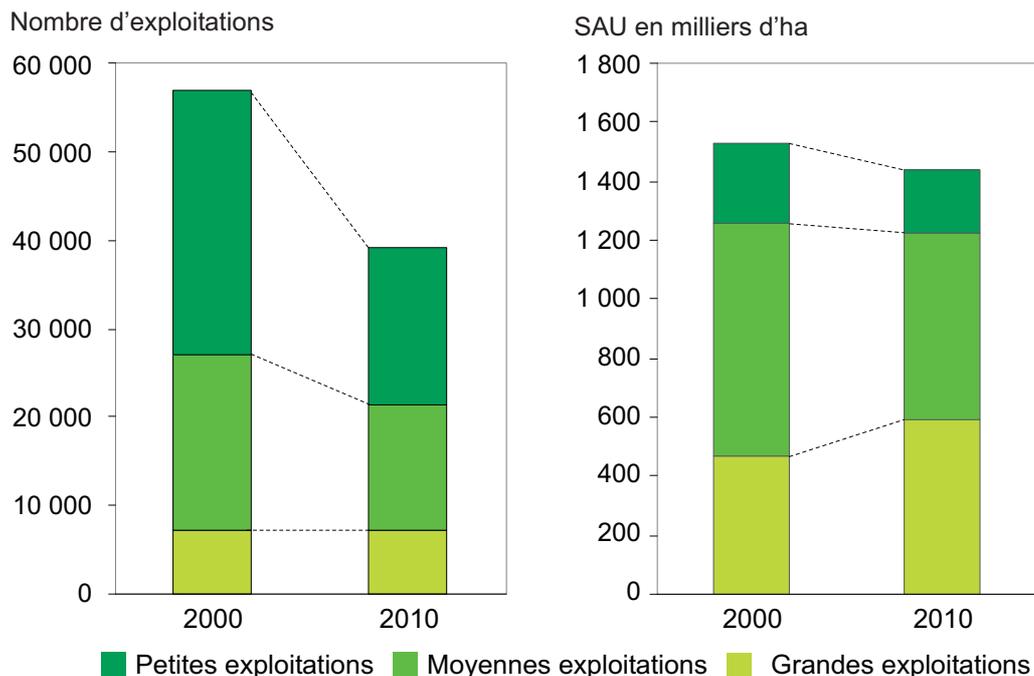


Figure 7. L'évolution du nombre d'exploitations et de leur SAU en fonction de leur typologie. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement agricole 2010).

Le poids économique de chaque OTEX est lié au type de production, au nombre total d'exploitations, mais aussi à leur répartition entre grandes, moyennes et petites (voir la Figure 8).

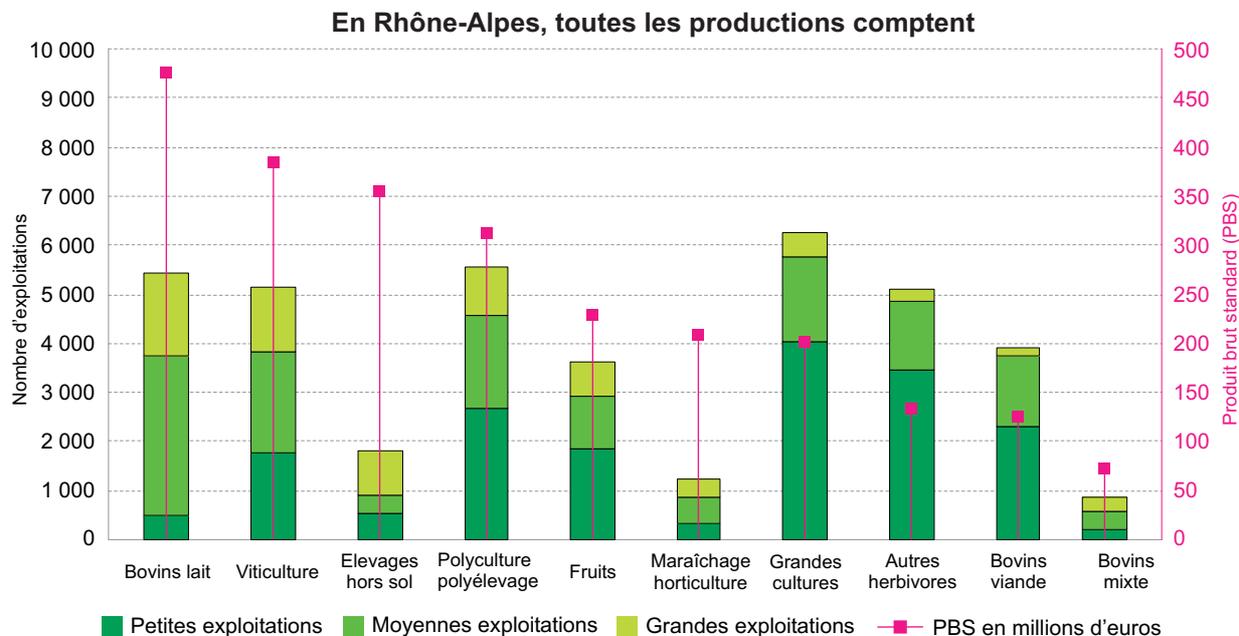


Figure 8. Le poids de la PBS par type de production, couplée au nombre d'exploitations agricoles classées par typologie. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement agricole 2010).

3) Une progression des sociétés agricoles et du fermage

Le système de fonctionnement des exploitations change : même si les exploitations individuelles restent largement majoritaires avec 80% du total des exploitations, la part des formes sociétaires continue de progresser. Le nombre des GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) reste stable, mais celui des EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) est en forte augmentation, de 70% entre 2000 et 2010. Ces deux formes sociétaires représentent chacune 8% de l'ensemble des structures. Seul un tiers des grandes exploitations ont un statut individuel.

Trois hectares sur quatre sont en location en 2010, contre deux sur trois en 2000 et moins de la moitié en 1988. La part des terres en faire-valoir direct continue de diminuer : moins de 20% dans l'Ain et les Savoie, mais elle reste plus importante en Ardèche (44%) et dans la Drôme (37%). Les petites exploitations sont propriétaires de la moitié des surfaces qu'elles exploitent.

4) La diversification²⁴ : une activité peu développée au sein des exploitations rhônalpines

Le nombre d'exploitations exerçant une activité de diversification ne représente que 17% du total des exploitations de la région (soit 6 800 exploitations). Mais Rhône-Alpes arrive en tête des régions, avec 12% du nombre d'exploitations françaises. En Ardèche et dans les Savoie, cette diversification est plus développée : elle concerne une exploitation sur cinq. Parmi les activités de diversification, la transformation de produits à la ferme est majoritaire. Les activités de tourisme à la ferme restent marginales, dans une région pourtant très attractive pour ce secteur d'activité²⁵ (voir la Cartographie 10 et la Figure 9).

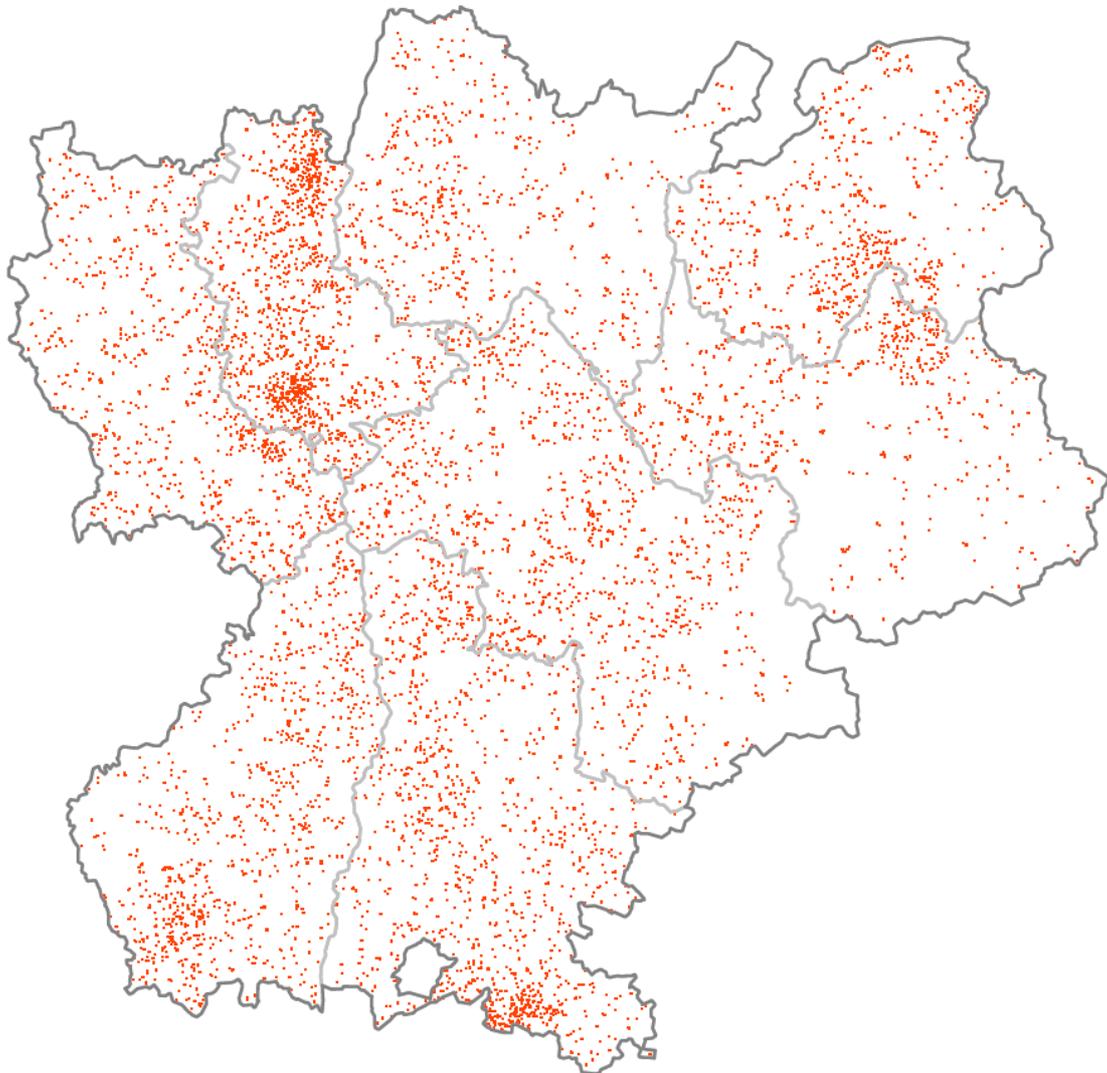
²⁴ La diversification concerne l'ensemble des activités réalisées par l'exploitant, qui sont autres que directement agricoles. Il peut s'agir de transformation de produits agricoles, de travaux à façon, d'agrotourisme, d'artisanat... A noter : la viticulture est considérée comme une production agricole, et non comme une activité de transformation. Ces activités de diversification peuvent se faire de deux façons différentes, soit au sein de l'exploitation elle-même, soit dans le cadre d'une entité juridique spécifique (définition Agreste – MAAPRAT).

²⁵ La région Rhône-Alpes se classe comme la deuxième destination touristique préférée des français. Son économie touristique représente 7% du PIB régional ce qui représente dix milliards d'euros de consommation touristique, près de 100 000 emplois directs et autant d'emplois indirects. L'attractivité touristique de la région est principalement due :

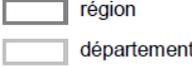
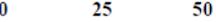
- aux loisirs de montagne (dans les Savoie et en Isère) et à l'influence méditerranéenne du sud de la région (Gorges de l'Ardèche, Diois, Baronnies...),
- au patrimoine culinaire des terroirs de Rhône-Alpes, à la qualité des paysages et des produits agricoles et agroalimentaires régionaux.

Ses conséquences en matière de déplacements, d'immobilier, de prélèvement de ressources, de pressions sur les espaces et les milieux naturels sont très importantes.

ACTIVITE DE DIVERSIFICATION Région Rhône-Alpes




DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP
 Pôle pour la valorisation des données
 Date de création : octobre 2011
 Source : Agreste - Recensement agricole 2010
 ©IGN - GéoFLA® 2010
 protocole MEEDDM-MAP-IGN du 24 juillet 2007


 région
 département
 Nombre d'exploitation ayant au moins une activité de diversification
 autant de points que d'exploitations concernées *
 (*) : données agrégées par commune, ajustées afin de respecter strictement le secret statistique
 0 25 50
 Kilomètres


Cartographie 10. La répartition régionale des exploitations agricoles pratiquant une activité de diversification.

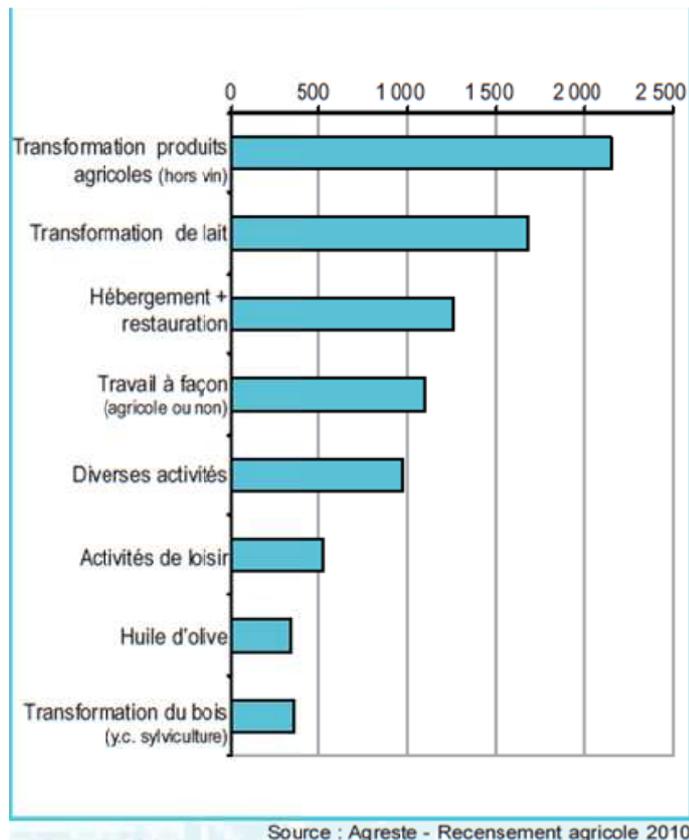


Figure 9. Le nombre d'exploitations agricoles de Rhône-Alpes par activité de diversification.

C. L'économie de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Rhône-Alpes : des revenus à consolider

Après deux années de forte baisse, le revenu agricole des exploitations professionnelles²⁶ de la région Rhône-Alpes remonte, mais sa progression est inférieure à celle du revenu national. Il reste inférieur à celui de 2007. Le revenu agricole a chuté de 23% en 2009 en Rhône-Alpes, niveau le plus bas depuis 2002.

En moyenne glissante sur les trois dernières années, le revenu moyen des agriculteurs rhônalpin continue sa chute. Il atteint une moyenne de 18 700 euros annuel dans la région en 2010. L'écart avec le niveau national qui était élevé en 2008 (4 900 euros) diminue : il est de 3 600 euros en 2010 (voir la Figure 10).

²⁶ Il s'agit du résultat courant avant impôt (RCAI) par unité de travail annuel non salarié (UTANS).

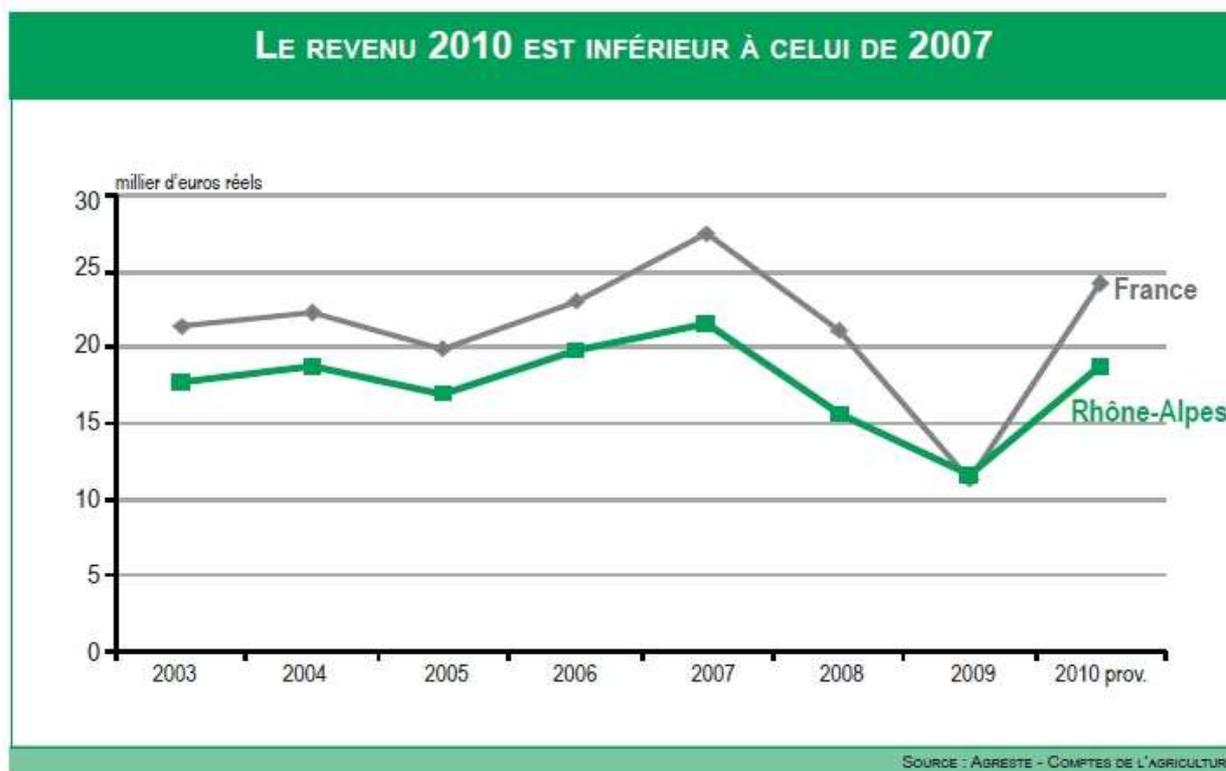


Figure 10. L'évolution du revenu des agriculteurs par rapport à la moyenne nationale.

Il convient de rester prudent avec cette statistique : le revenu d'un chef d'exploitation est très variable dans la région, selon le type de production agricole.

Avec l'envolée du prix des céréales et une amélioration du prix du lait, la valeur de la production augmente. Les disparités entre les orientations économiques s'accroissent. Parmi les orientations les plus représentées dans la région, la viticulture d'appellation fournit le plus faible revenu, avec 15 600 euros, chutant depuis 1999. Les orientations bovins viande et ovins-caprins ont aussi un revenu très bas, malgré une belle remontée en 2010.

Les grandes cultures (céréales, oléagineux et protéagineux) connaissent d'importantes variations depuis 2007, avec des années à revenus très faibles suivies par des années à forts revenus. En 2010, il est de 26 900 euros.

Depuis 2007, l'arboriculture fruitière est en crise. Son revenu est presque réduit de moitié, avec 16 700 euros en 2010.

Le revenu des élevages bovins lait progresse, en atteignant 19 200 euros, après avoir baissé en 2009. Il reste supérieur à celui des bovins viande.

Ces évolutions contrastées accentuent les disparités départementales.

Il faut souligner aussi une forte variabilité de ce revenu au sein de chaque orientation (voir la Figure 11). Ainsi, en 2009, le résultat médian par actif non salarié s'échelonne entre 1 340 euros pour les bovins viande et 17 300 euros pour les vins d'appellation du Beaujolais. La moitié des exploitations professionnelles de Rhône-Alpes ont un revenu annuel par actif non salarié inférieur à 9 260 euros. Mais la plus grande disparité se trouve au sein de l'OTEX

fruits, avec un écart entre le premier quartile et le troisième de 36 000 euros. Les bovins lait affichent le plus faible écart : 14 000 euros.

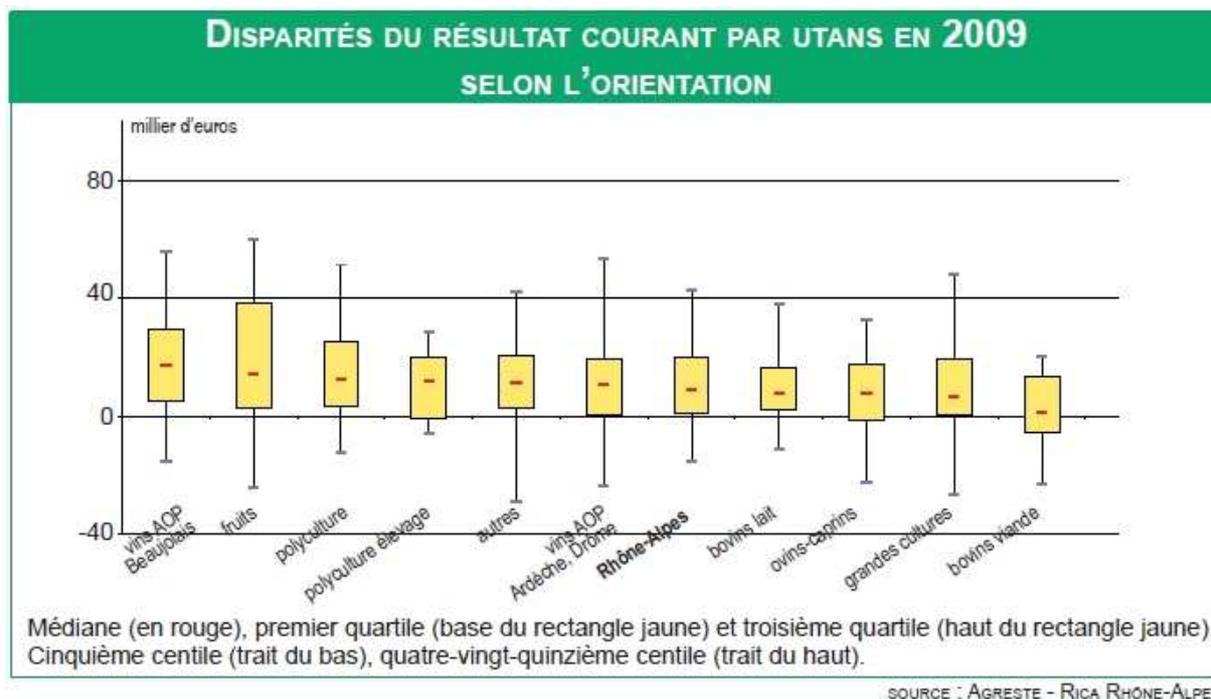


Figure 11. Les disparités du résultat courant par UTANS en 2009 selon l'OTEX.

Les causes sont essentiellement d'ordre structurel :

- la géographie régionale, fortement impactée par les zones de montagne, contraint fortement la production, tant du point de vue pédoclimatique que structurel ;
- les structures de production sont plus petites que la moyenne nationale (trente-sept hectares en moyenne contre cinquante-cinq hectares en France) et 45% des exploitations rhônalpines ont une production brute standard inférieure à 25 000 euros contre 36% en France ;
- la productivité rhônalpine par exploitation est en moyenne inférieure de 32% à la moyenne nationale (83 206 euros/UTANS en Rhône-Alpes contre 121 697 euros/UTANS pour la moyenne française).

L'agriculture rhônalpine mobilise ainsi des facteurs de production moins compétitifs que la moyenne nationale.

Deux éléments du contexte socio-économique actuel renforcent les difficultés économiques de l'agriculture :

- la mondialisation de la production et de la consommation, générant une certaine volatilité des prix et l'évolution des rapports amont/aval des filières ;
- les modifications réglementaires importantes, comme la fin des quotas laitiers ou l'attention portée à l'environnement, etc.

Entre 2000 et 2010, le résultat courant avant impôt par actif non salarié moyen a baissé de 12% en euros constants. Sur la même période, le résultat courant avant impôt a diminué de 17%.

Les charges des exploitations ont augmenté en moyenne de 1,4% en euros constants entre 2000 et 2010 (22% en euros courants)²⁷, passant de 106 400 euros à 107 900 euros. Les subventions d'exploitations, qui constituent l'essentiel des aides, ont quant à elles augmenté de 40% en euros constants en moyenne, passant de 16 100 euros à 22 600 euros (69% en euros courants).

La production moyenne de l'exercice par exploitation a diminué de 8% en euros constants entre 2000 et 2010 (voir la Figure 12 et la Figure 13).

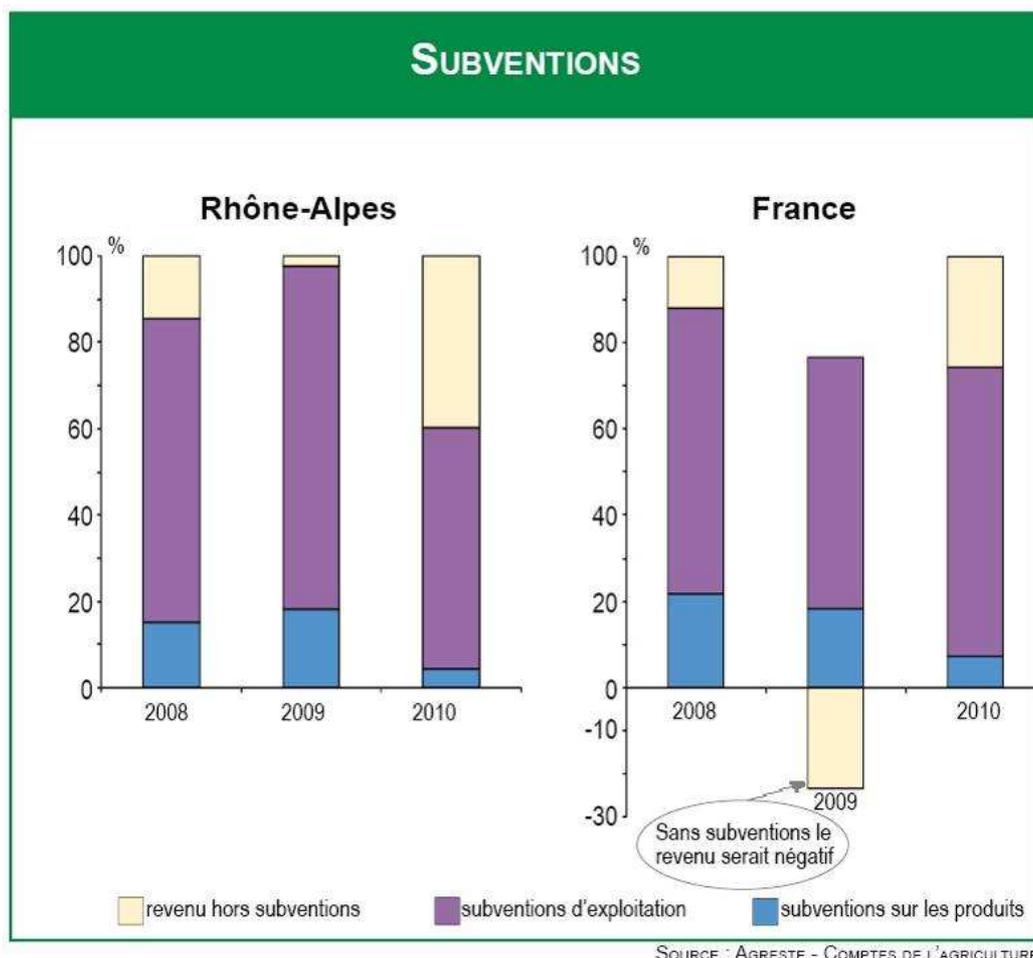
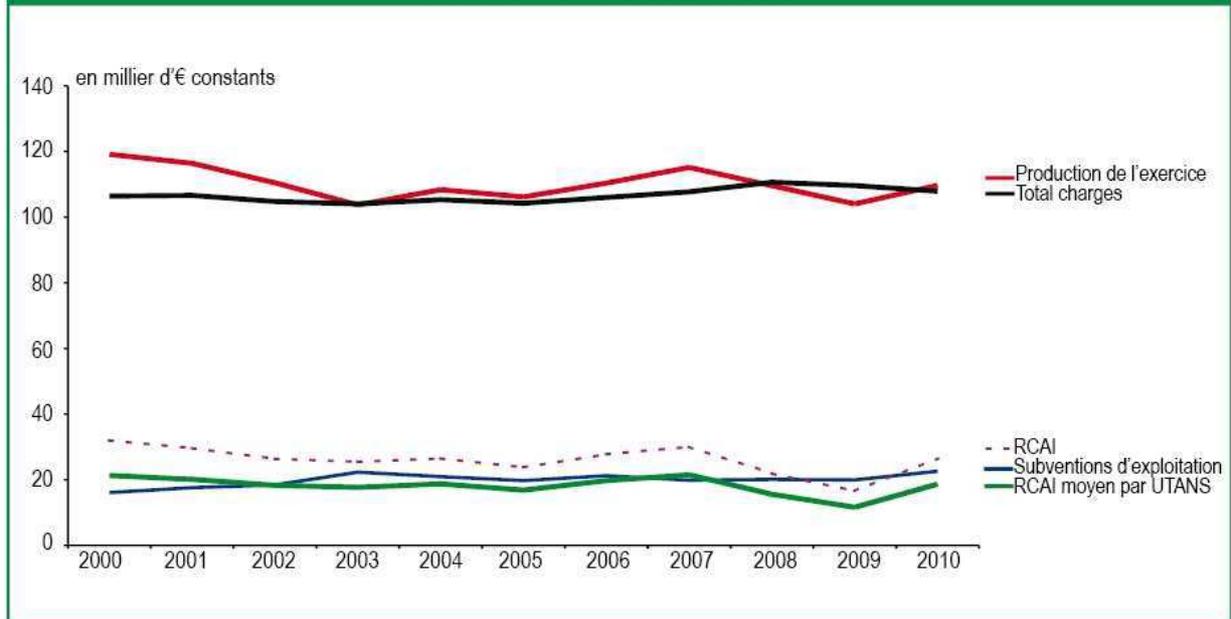


Figure 12. La répartition des différentes sources de revenu des exploitants agricoles en Rhône-Alpes, comparée à la moyenne nationale.

²⁷ Les prix courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en valeur nominale. Les prix constants sont les prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une donnée de base ou de référence. On utilise de la même façon les termes euros constants et euros courants (définition de l'INSEE).

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS MOYENS PAR EXPLOITATION ENTRE 2000 ET 2010



SOURCE : AGRÉSTE - COMPTES DE L'AGRICULTURE

Figure 13. Évolution des résultats moyens par exploitation entre 2000 et 2010 en Rhône-Alpes.

La valeur de la production enregistrée elle aussi une baisse de 5% au niveau régional entre 2000 et 2010.

Le chiffre d'affaires de l'agriculture rhônalpine est assuré par la variété des productions rhônalpines. Le lait arrive en tête (17%), et cinq autres productions constituent plus de 10% du chiffre d'affaires régional : les céréales (16%), la viande bovine (13%), le maraîchage-horticulture (11%), les vins (11%), et les fruits (10%) (voir la Figure 14). Par rapport à 2000, la production totale hors primes a baissé de 200 millions d'euros, passant de 3,8 milliards d'euros à 3,6 milliards d'euros, soit une diminution de 5% (voir la Figure 15).

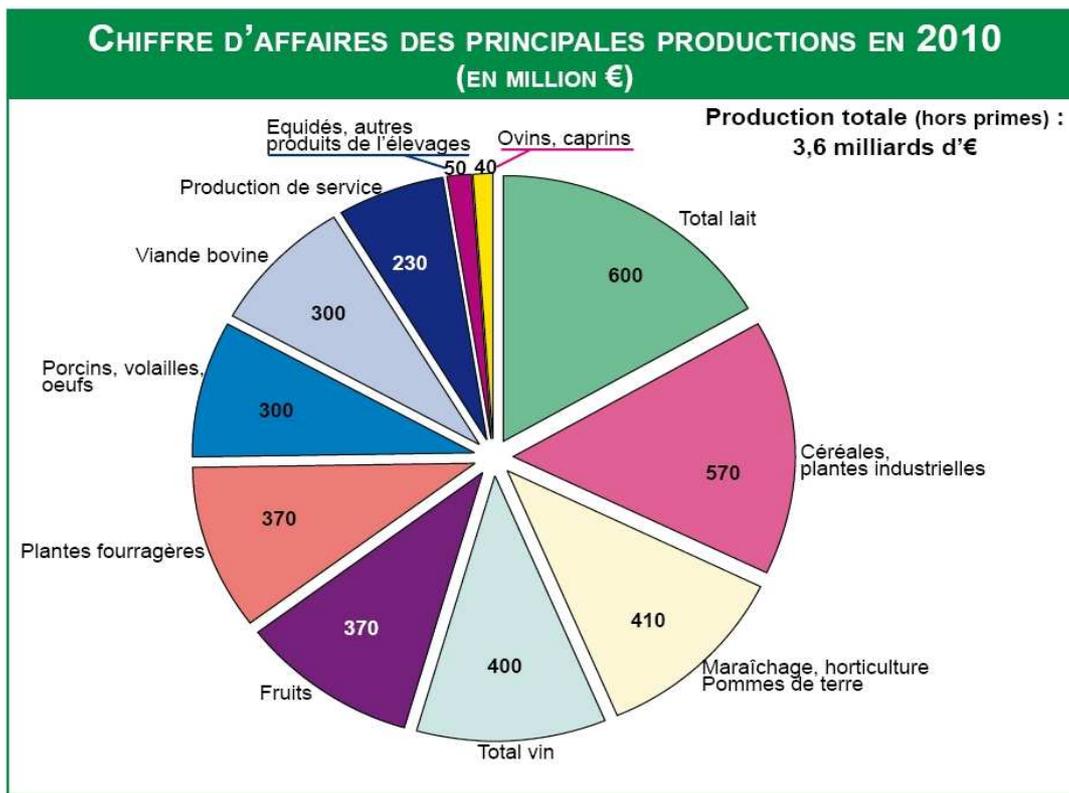


Figure 14. Le chiffre d'affaires des principales productions en 2010.

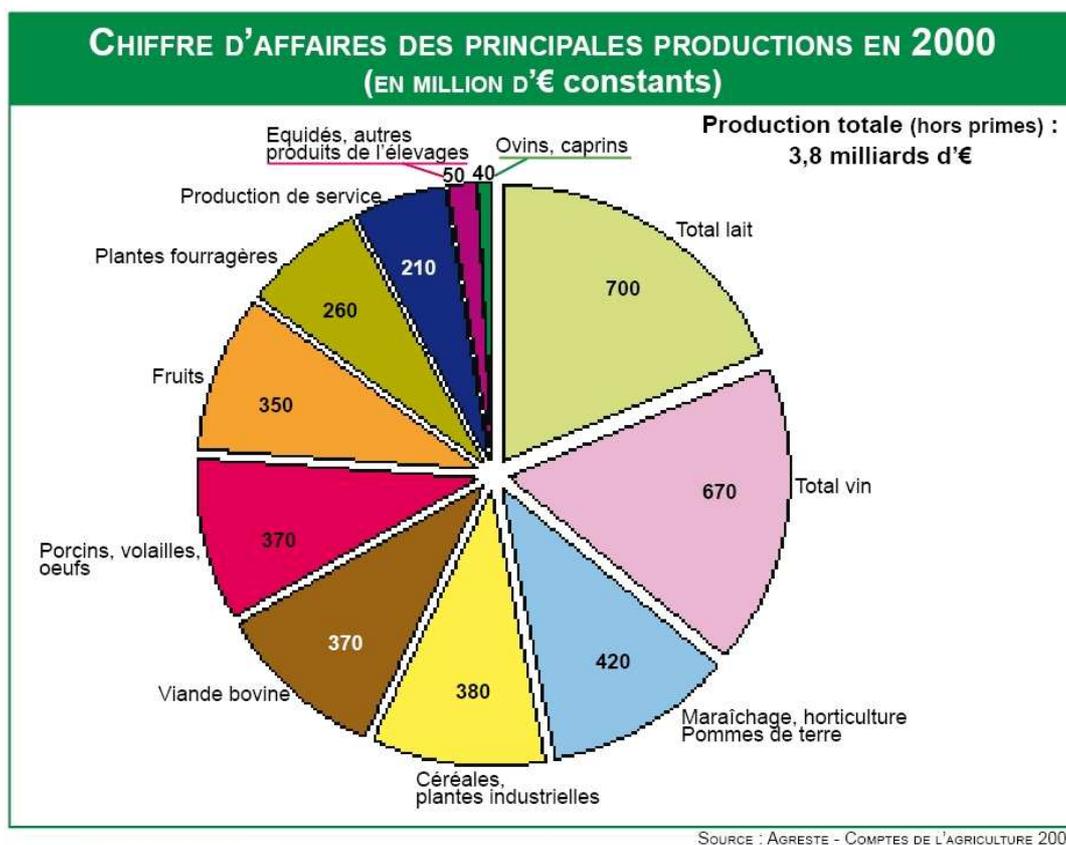


Figure 15. Le chiffre d'affaires des principales productions en 2000.

L'agriculture de Rhône-Alpes bénéficie de 675 millions d'euros d'aides de la part de l'État et de l'Union Européenne (subventions payées en 2010). Les deux tiers correspondent aux paiements de la politique agricole commune (PAC).

114 millions d'euros mobilisés par l'État visent à soutenir l'emploi, par une exonération des charges sociales.

En étendant le droit à paiement unique (DPU) aux surfaces en herbe et en mettant en place des aides directes pour le lait de montagne, les ovins/caprins, la lavande et les productions en agriculture biologique, la réforme de la politique agricole commune à mi-parcours déclinée en 2010 a été favorable à Rhône-Alpes. L'agriculture régionale a ainsi bénéficié de 34,7 millions d'euros de primes supplémentaires. Le montant moyen des aides directes régionales reste néanmoins inférieur à la moyenne nationale.

D. La transformation et la commercialisation de la production agricole de Rhône-Alpes, très majoritairement sous signes de qualité et agriculture biologique

1) Les signes de qualité²⁸ et l'agriculture biologique²⁹ : des labellisations majeures dans la production rhônalpine

Les producteurs rhônalpins misent largement sur la qualité de leurs produits agricoles et agroalimentaires, porteurs d'une tradition, de produits du terroir ou encore garants d'un savoir-faire.

Plus d'une exploitation sur trois produit sous signe de qualité, et plus d'une exploitation moyenne et grande sur deux. Les départements du Rhône et de la Drôme arrivent en tête en nombre d'exploitations. Cela concerne la moitié des exploitations du Rhône, 40% de celles de l'Ardèche, la Drôme et les Savoie. Les produits concernés sont très divers, principalement les vins, les fromages et les fruits (voir la Cartographie 11).

²⁸ Les signes de qualité des produits de l'exploitation concernent les démarches de valorisation des produits végétaux et animaux avec respect d'un cahier des charges, hors agriculture biologique. Tous les signes de qualité sont pris en compte, qu'ils soient garantis ou non par l'État :

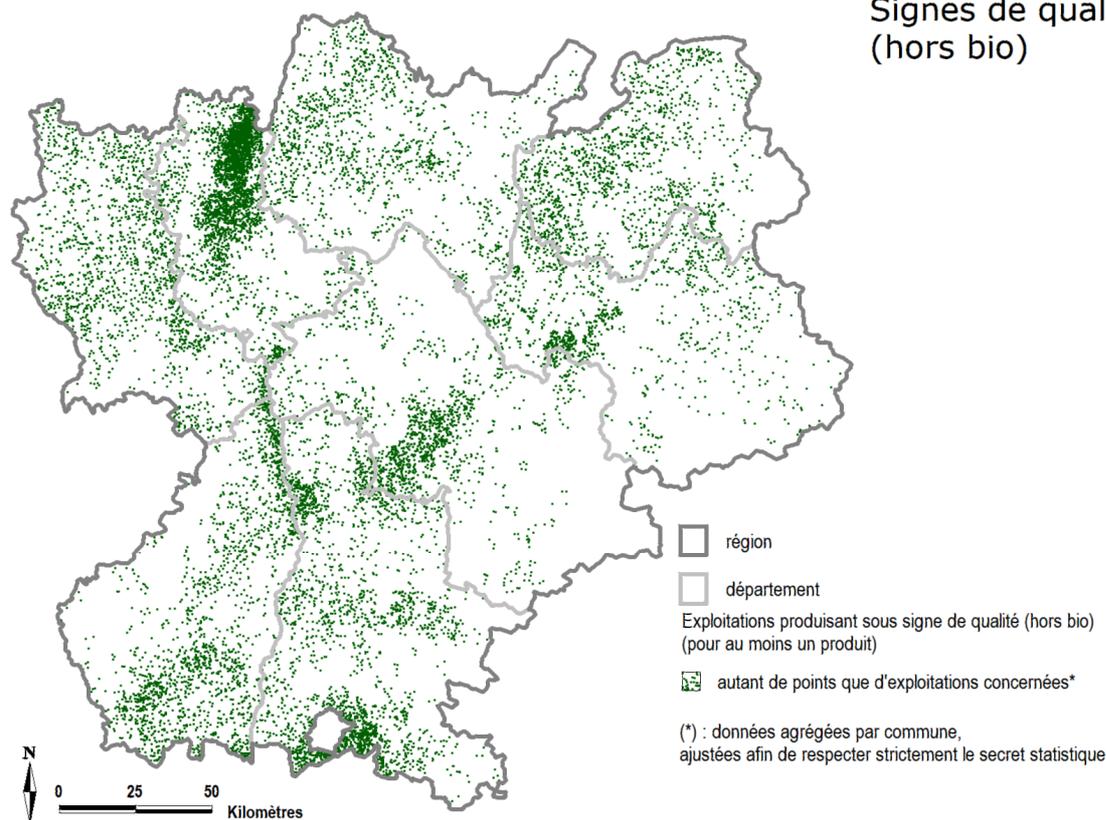
- AOC (appellation d'origine contrôlée) et son équivalent européen AOP (appellation d'origine protégée), IGP (indication géographique protégée), garantissant l'origine des produits ;
- Label rouge, garantissant un niveau de qualité supérieure des produits ;
- CCP (certification de conformité produit) ;
- les autres démarches qualité, avec les marques et identifiants privés que sont les marques commerciales, les indications de provenance, les signes distinctifs à caractère privé, les certifications de management (normes ISO) et les certifications de production qualité en entreprise...

Le signe de qualité est appliqué, soit au produit quittant l'exploitation, soit en aval du producteur final. Pour chaque produit, l'exploitant peut être engagé dans plusieurs démarches de qualité.

²⁹ L'agriculture biologique garantit que le mode de production est respectueux de l'environnement et du bien-être animal :

- elle respecte les équilibres naturels ;
- elle n'utilise pas de produits chimiques de synthèse ;
- elle fait l'objet d'une démarche individuelle soumise à déclaration ;
- elle est compatible avec certains signes officiels de qualité.

Signes de qualité (hors bio)



Sources : Agreste - Recensement agricole 2010, ©IGN - GéoFLA@ (2010) protocole MEEDDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007

Cartographie 11. La répartition régionale des exploitations agricoles produisant sous signe de qualité.

Parmi les signes de qualité en Rhône-Alpes, on compte notamment les mentions valorisantes et les différents SIQO, gérés par l'INAO³⁰. Rhône-Alpes est ainsi la première région pour le nombre de SIQO³¹ (hors signes viticoles) et le nombre d'exploitations certifiées en agriculture biologique.

Parmi ces SIQO, bien implantés, on recense³² :

- 72 AOC (appellation d'origine contrôlée), 61 AOP (appellation d'origine protégée) et 32 IGP (indication géographique protégée), garantissant l'origine des produits :
 - 55 SIQO concernent les vins : 43 AOC, 41 AOP et 10 IGP (voir la Cartographie 12), et 2 AOC eaux de vie ; 5 100 exploitations en AOC-AOP viticoles et 1 700 en IGP viticoles ;
 - 20 SIQO concernent les fromages sur les 50 que compte la France : 16 AOC fromagères, 14 AOP et 4 IGP (voir la Cartographie 13) ;
 - 19 SIQO concernent les viandes et produits à base de viande (volailles), 7 SIQO concernent les fruits et légumes, et 5 SIQO



³⁰ INAO : institut national de l'origine et de la qualité.

³¹ SIQO : signes d'identification de la qualité et de l'origine, comprenant le label rouge (LR), l'appellation d'origine contrôlée/appellation d'origine protégée (AOC/AOP), l'indication géographique protégée (IGP), la spécialité traditionnelle garantie (STG), et l'agriculture biologique (AB).

³² Source INAO, <http://www.inao.gouv.fr>, page consultée le 10 février 2012.

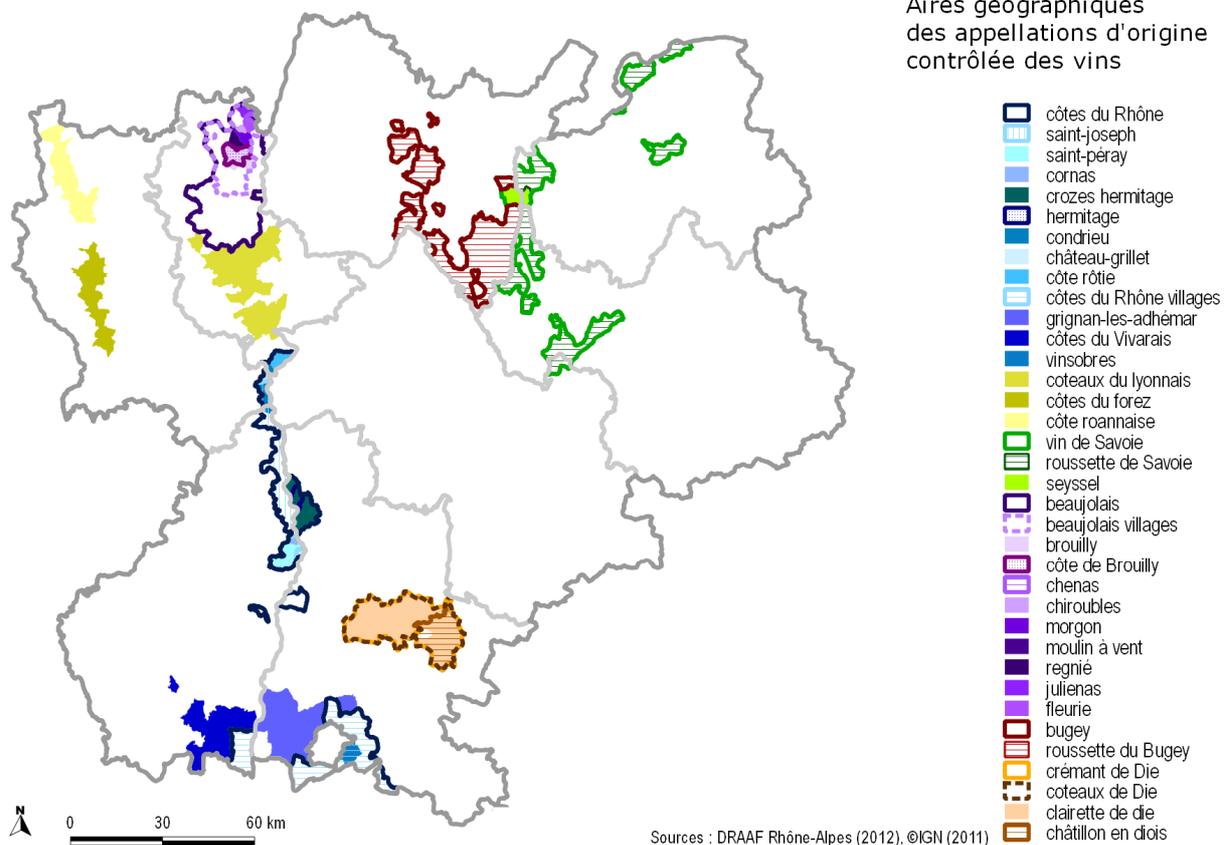
concernant d'autres produits comme l'huile d'olive de Nyons, la raviole du Dauphiné, etc. (voir la Cartographie 14) ;

- 30 labels rouges, garantissant un niveau de qualité supérieure des produits ;
- 2 290 exploitations produisent en agriculture biologique (AB), soit 11,1% des exploitations françaises sous ce label, garantissant un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal.



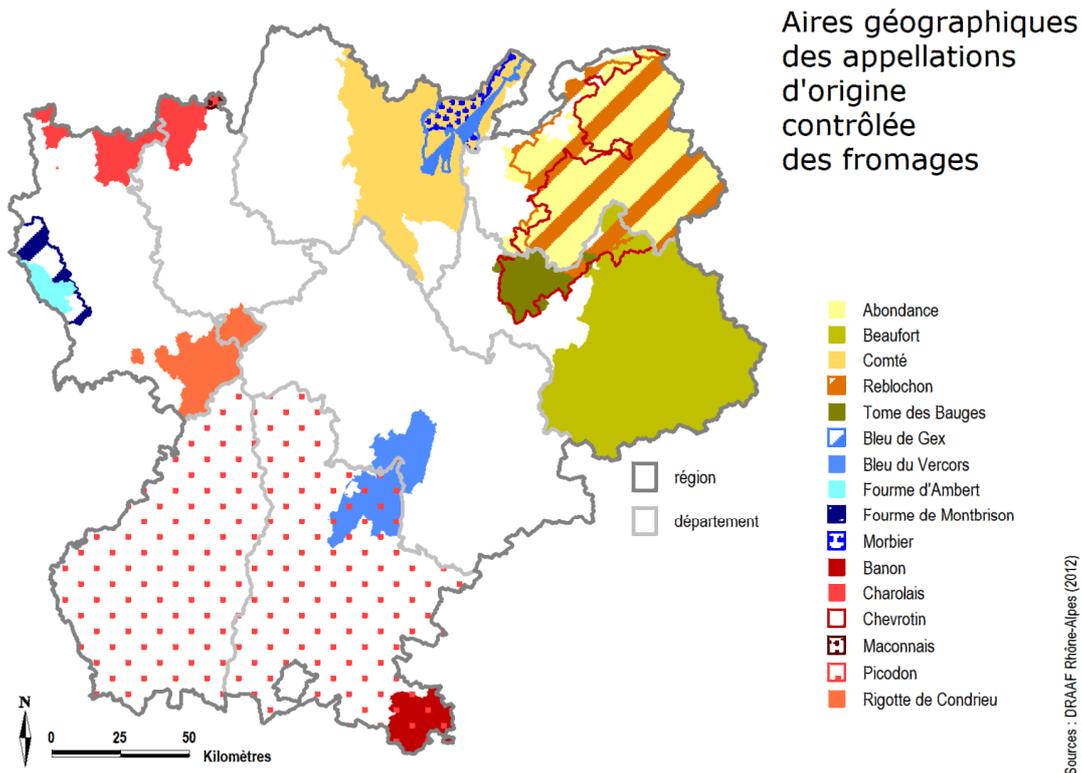
En dehors du vin, 700 exploitations ont au moins un produit sous IGP, 3 700 sous AOP, 800 en label rouge, 1 300 en CCP et 4 800 dans une autre démarche de qualité non officielle. De plus, 98% des surfaces en vignes permettent de produire du vin en AOP ou IGP.

On note également une forte implication des exploitations dans la mention valorisante « Production fermière », ainsi que de nombreuses productions sous la dénomination « Montagne » : produits laitiers (lait, fromage..) et miel essentiellement.

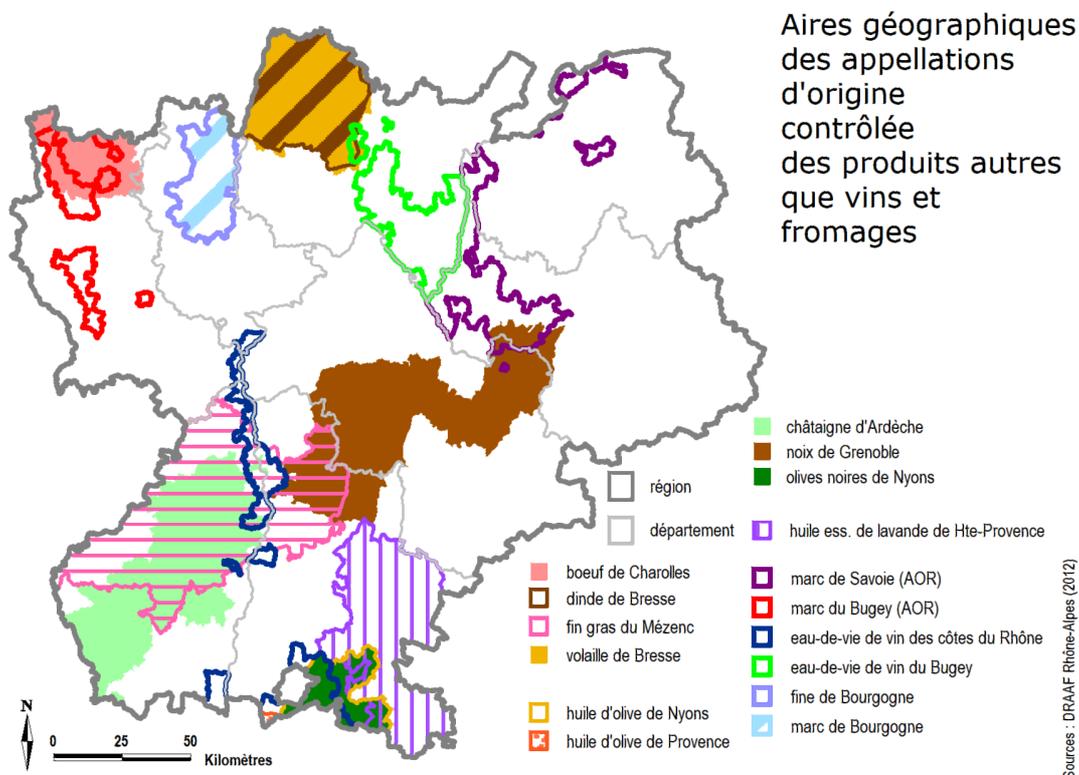


Cartographie 12. Les aires géographiques des AOP vitivinicoles en Rhône-Alpes³³.

³³ Les aires géographiques des appellations Bourgogne mousseux, Coteaux bourguignons, Bourgogne grand ordinaire, Bourgogne Aligoté, Bourgogne Passe-tout-grains et Crémant de Bourgogne ne sont pas représentées. Celles-ci sont identiques à l'aire géographique de l'appellation Beaujolais. L'aire géographique de l'appellation Bourgogne n'est pas représentée, celle-ci est située à l'intérieur de l'aire géographique de l'appellation Beaujolais.



Cartographie 13. Les aires géographiques des AOP fromagères en Rhône-Alpes.



Cartographie 14. Les aires géographiques des AOP autres que fromagères et vins en Rhône-Alpes.

Au niveau de l'agriculture biologique, le nombre d'exploitations a plus que doublé depuis 2000, passant de moins de 1 000 exploitations à près de 2 300. La dynamique de conversion en agriculture biologique s'accélère fortement depuis 2009, avec notamment une augmentation de 19,4% du nombre d'exploitations entre 2009 et 2010. En outre, plus de 2 000 exploitants rhônalpins envisageaient en 2010 une conversion en agriculture biologique dans les cinq ans qui viennent.

Les surfaces cultivées en agriculture biologique occupent aujourd'hui 5,3% de la surface agricole régionale : 75 786 hectares, dont 23 332 hectares actuellement en conversion. Elles ont augmenté d'un tiers depuis 2000 (voir la Figure 16).

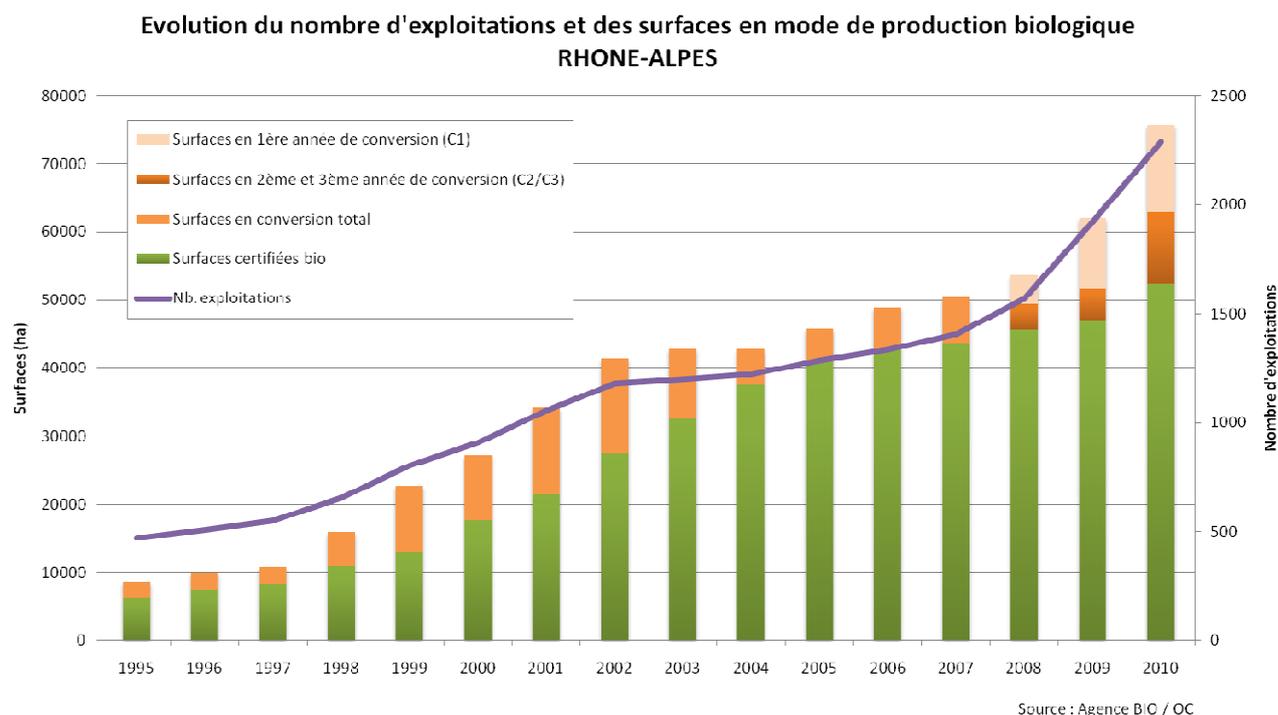
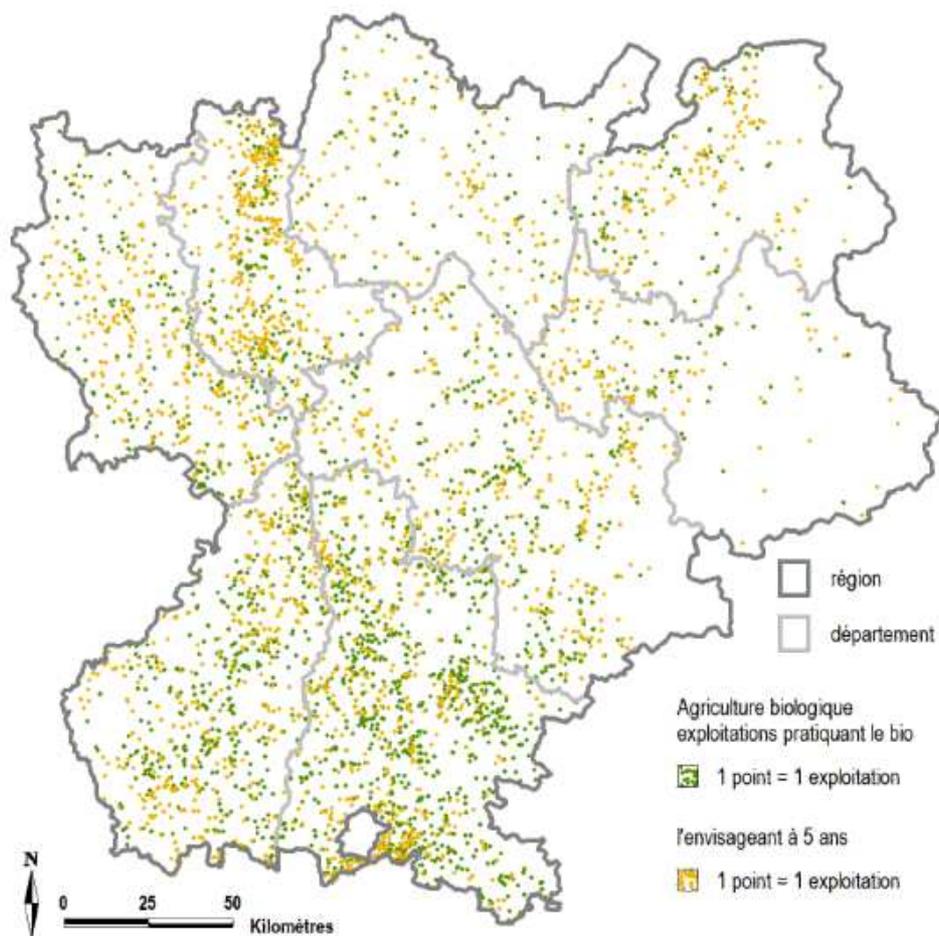


Figure 16. L'évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en mode de production biologique en Rhône-Alpes.

Ainsi, concernant l'agriculture biologique, Rhône-Alpes est la première région française en termes de nombre d'exploitations, la troisième concernant la superficie (après les régions Midi-Pyrénées et Pays de Loire). Au niveau des départements, la Drôme est le leader national avec 13% de sa SAU en agriculture biologique, mais tous les départements sont concernés (voir la Cartographie 15).

Exploitations en agriculture biologique ou en cours de conversion Région Rhône-Alpes



DRAAF Rhône-Alpes – SERSIP
Pôle pour la valorisation des données

Date de création : septembre 2011

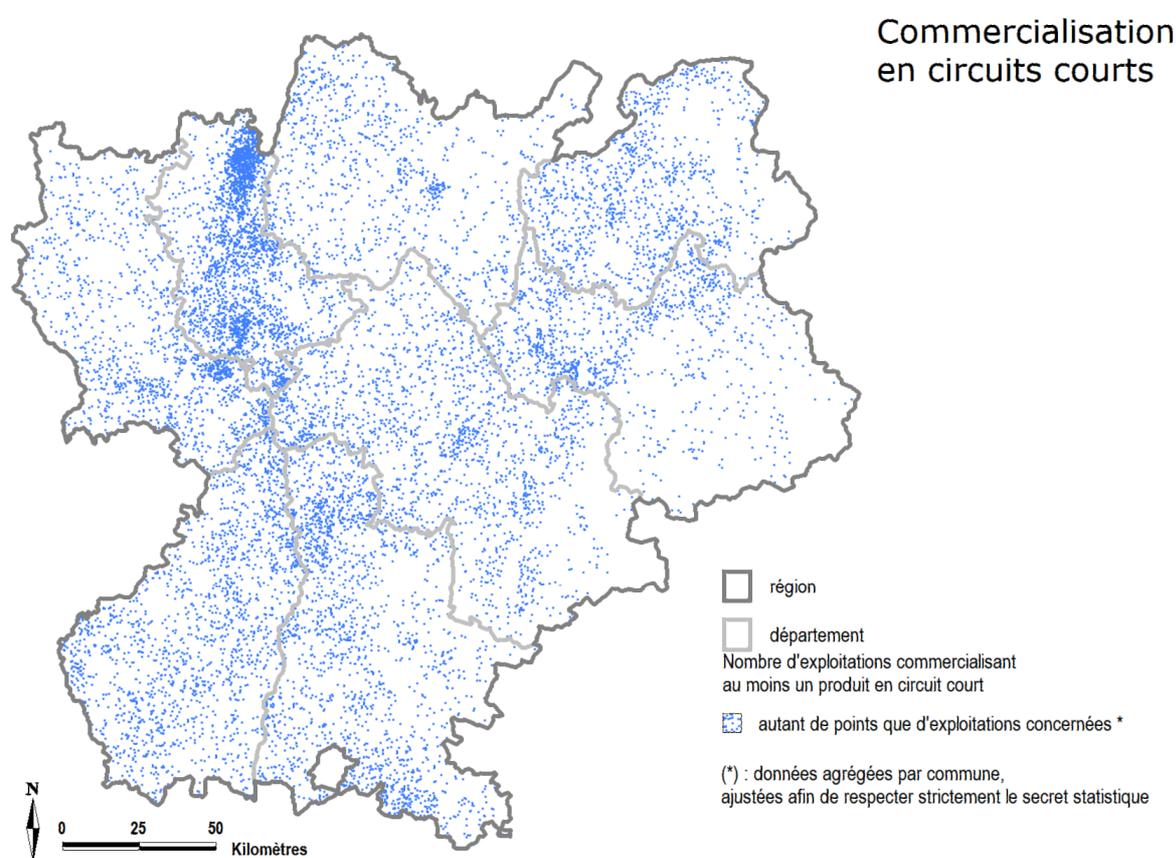
Sources : Agreste – Recensement agricole 2010

©IGN - GeoFLA® (2010), protocole MEEDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007

Cartographie 15. La répartition des exploitations en agriculture biologique ou en cours de conversion en région Rhône-Alpes.

2) La commercialisation de la production agricole en circuits courts³⁴ se développe

Valorisant un important bassin de consommation, Rhône-Alpes est la première région pour le nombre d'exploitations commercialisant leurs produits en circuits courts : ce mode de vente concerne une exploitation sur trois dans la région, et jusqu'à 37% des moyennes/grandes, alors que la moyenne française est d'une exploitation sur cinq. Le département du Rhône arrive en tête, avec 43% des exploitations, suivi par les Savoie et l'Ardèche (voir la Cartographie 16). Les exploitations pratiquant les circuits courts sont souvent spécialisées dans ce mode de commercialisation. En effet, pour près de la moitié des exploitations pratiquant les circuits courts en dehors de la vente de vin, ce mode de commercialisation représente plus de 75% du chiffre d'affaires total de l'exploitation.



Sources : Agreste - Recensement agricole 2010.
©IGN - GéoFLA@ (2010) protocole MEEDDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007

Cartographie 16. La répartition régionale des exploitations agricoles pratiquant la vente en circuits courts.

³⁴ Les circuits courts sont des modes de commercialisation des produits agricoles qui s'exercent soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Le producteur peut réaliser la commercialisation de ses produits en son nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique que celle de l'exploitation. Le champ se limite aux produits issus de l'exploitation et destinés à l'alimentation humaine (définition Agreste - MAAPRAT).

Dans les villes et leurs abords, les ceintures vertes ont vu se développer les circuits de proximité avec notamment des ventes directes par les producteurs aux consommateurs, tant sur les marchés des villes que dans des circuits plus spécialisés. La vente directe est pratiquée aujourd'hui par 28% des structures (soit plus de 10 000 exploitations) contre 24% en 2000. L'introduction de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective reste cependant marginale. Car même si la plupart des restaurants collectifs ont l'occasion de servir des produits régionaux, seule la moitié des cuisines s'approvisionne de façon régulière en denrées produites régionalement. Et elles ne sont que 11% (soit 21% des repas) à proposer régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique locaux (voir la Figure 17).

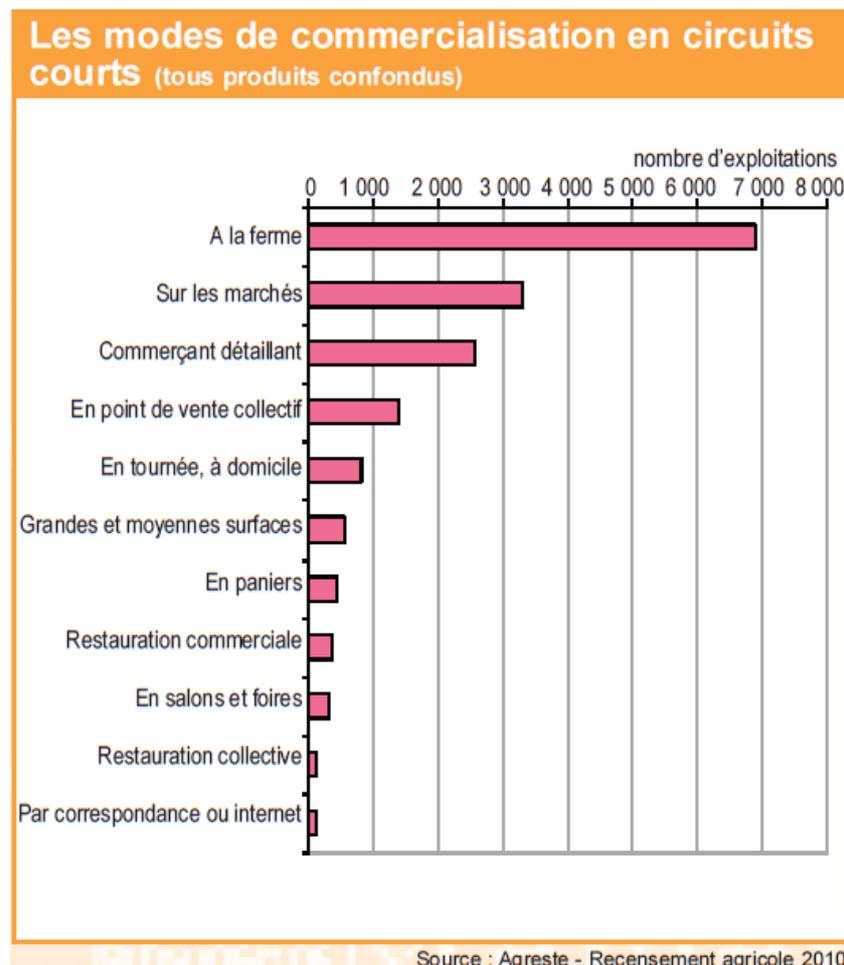


Figure 17. Les modes de commercialisation en circuits courts.

Les produits vendus en circuits courts sont très variés : fruits et légumes, produits laitiers, vin, pain, volaille et viande...

3) La transformation de la production agricole : un tissu d'entreprises très variées, moteur de l'économie régionale

Le tissu des entreprises de transformation agricole est bien implanté sur l'ensemble du territoire régional (voir la Cartographie 17), avec :

- 1 300 entreprises³⁵ (soit 9% des IAA françaises), dont la taille est très variable :
 - Plus de 75% des entreprises emploient moins de 20 salariés, ce sont des PME voire des TPE,
 - Moins de 25% des entreprises (soit environ 300 sociétés) emploient plus de 20 salariés ; on note la présence de grands groupes d'envergure mondiale tels que Danone, Blédina, Nestlé, Candia, Smithfield, Bongrain, Sara Lee, etc ; ces entreprises emploient plus de 23 000 salariés, et dégagent un chiffre d'affaires total de plus de 8 milliards d'euros,
- 27 200 salariés,
- 8,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Ces entreprises sont à 85% des industries alimentaires. Ce secteur d'activité est ainsi particulièrement moteur pour l'économie régionale. Il est principalement constitué des industries laitières, des industries des corps gras, des industries des viandes et des boissons (voir la Cartographie 18).

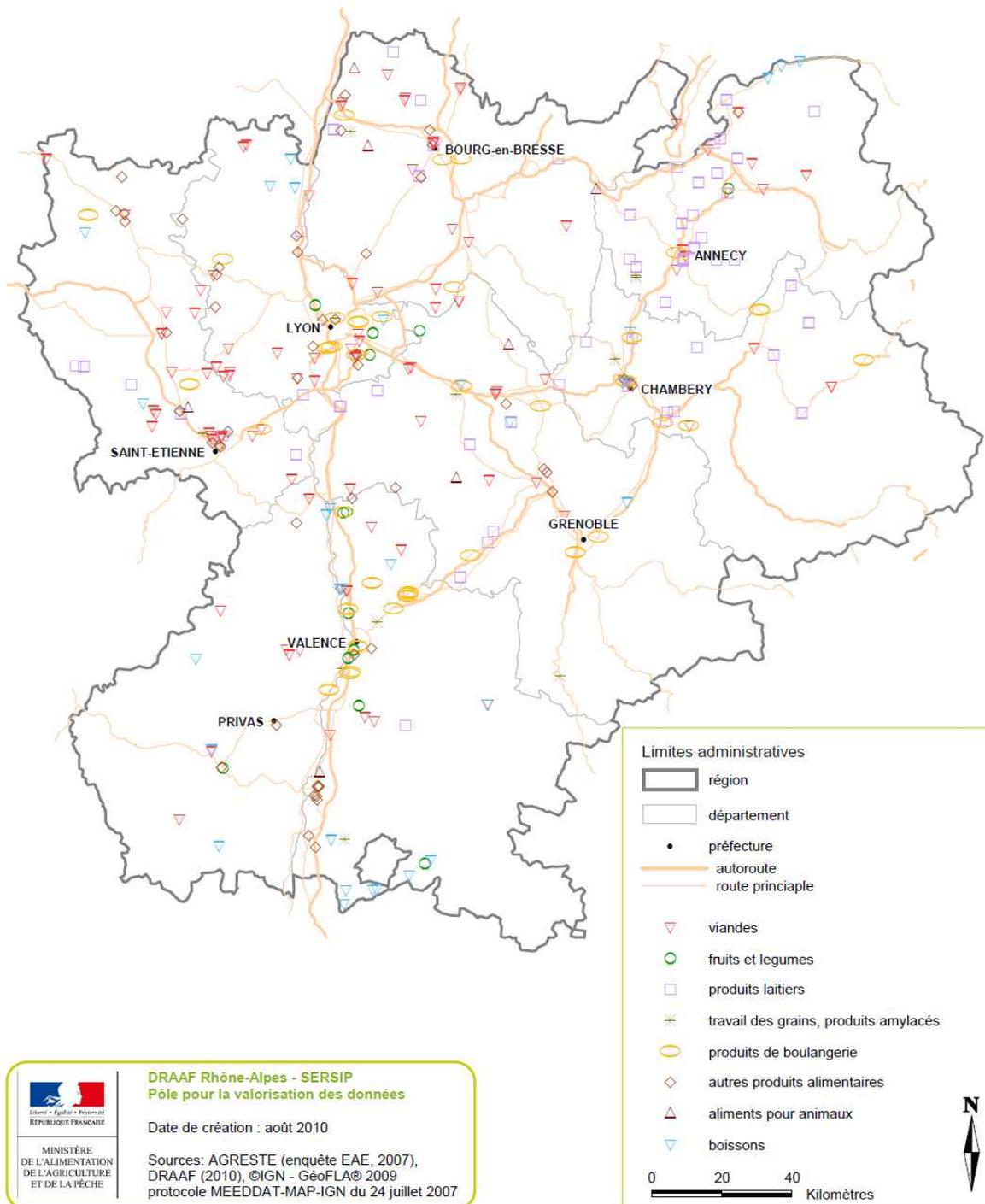
Il s'agit du cinquième secteur économique rhônalpin en nombre de salariés³⁶.

L'artisanat commercial emploie quant à lui dans ce secteur plus de 15 000 salariés, avec 4 500 entreprises et 1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

³⁵ Source : ESANE 2009 retraitée par le SSP. Champ : toutes entreprises hors artisanat commercial. Les entreprises sont rattachées à la région de plus forte implantation en nombre de salariés.

³⁶ Source INSEE 2010, CLAP.

ETABLISSEMENTS DE PRODUCTIONS ALIMENTAIRES Région Rhône-Alpes




DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP
Pôle pour la valorisation des données
 Date de création : août 2010
 Sources : AGRESTE (enquête EAE, 2007),
 DRAAF (2010), ©IGN - GéoFLA® 2009
 protocole MEEDDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007

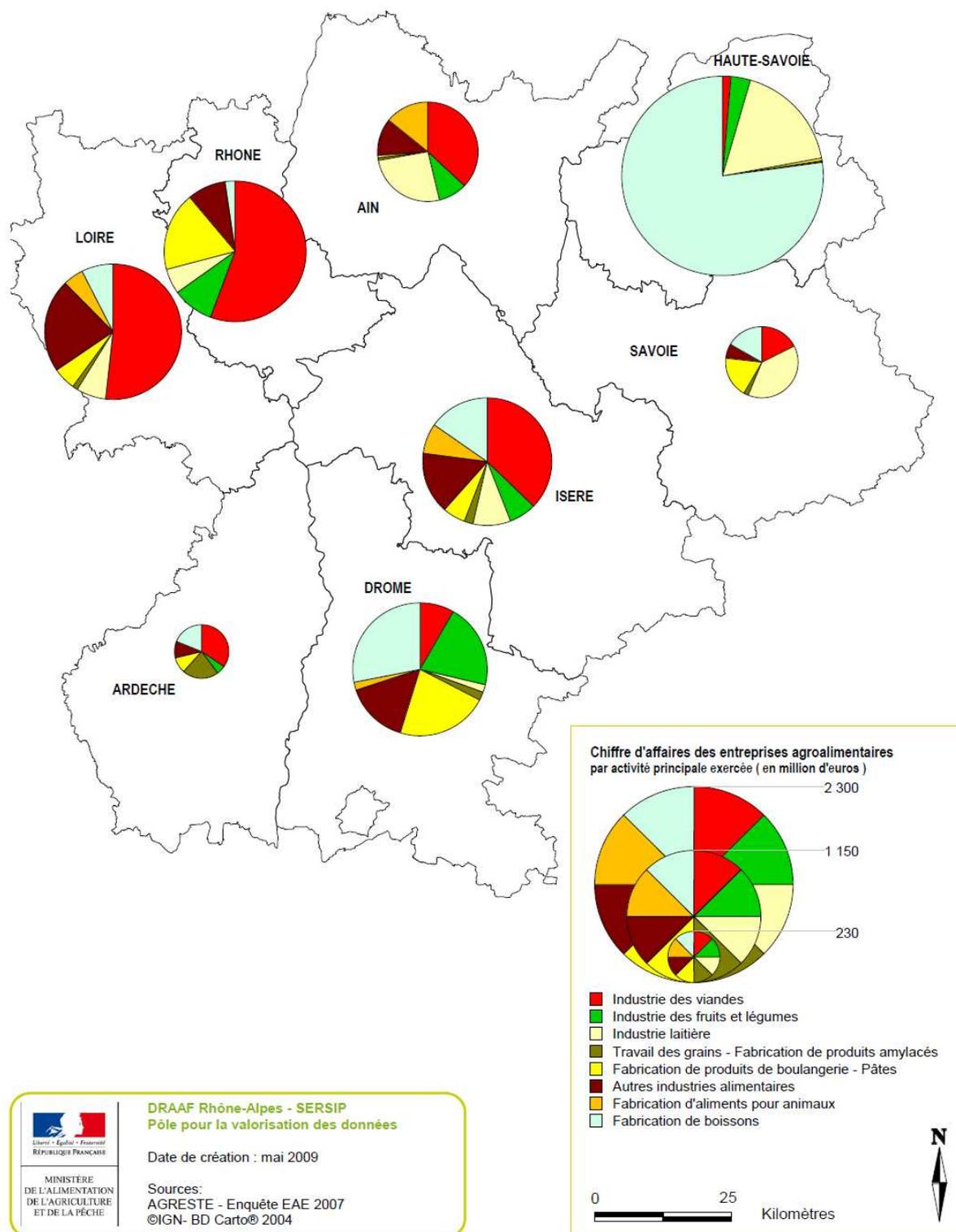
Cartographie 17. La répartition régionale des établissements de productions alimentaires en Rhône-Alpes.



Direction régionale
 de l'alimentation,
 de l'agriculture et de la forêt

Diagnostic - Plan régional de l'agriculture durable de Rhône-Alpes

CHIFFRE D'AFFAIRES DES IAA PAR ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE - Région Rhône - Alpes




DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP
 Pôle pour la valorisation des données
 Date de création : mai 2009
 Sources:
 AGRESTE - Enquête EAE 2007
 ©IGN- BD Carto® 2004

Cartographie 18. Le chiffre d'affaires des IAA par activité principale exercée.

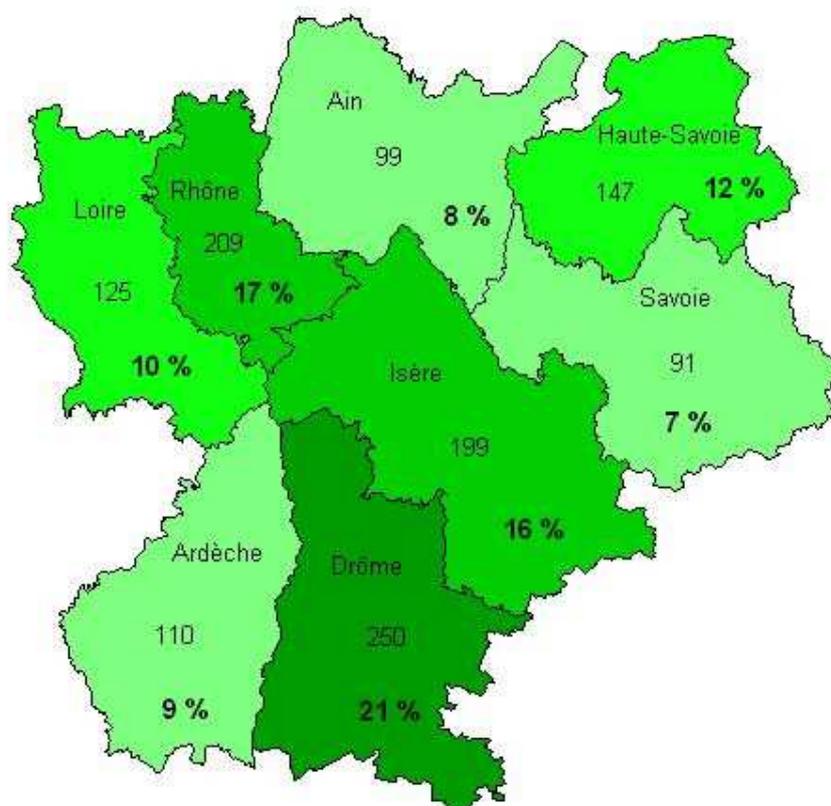


Direction régionale
 de l'alimentation,
 de l'agriculture et de la forêt

Diagnostic - Plan régional de l'agriculture durable de Rhône-Alpes

La transformation de produits issus de l'agriculture biologique se développe dans la région : en 2010, on décompte 905 transformateurs et 1 230 préparateurs certifiés en Rhône-Alpes. Quatre départements sont particulièrement dynamiques avec plus de 140 préparateurs certifiés chacun. Il s'agit, par ordre d'importance, des départements de la Drôme, du Rhône, de l'Isère et de la Haute Savoie. Comme pour la production en agriculture biologique, le département de la Drôme est leader pour la transformation, avec plus de 30% des transformateurs de la région sur son territoire (voir la Cartographie 19). La filière des fruits et des légumes en Rhône-Alpes en agriculture biologique est bien représentée (11% contre seulement 6% au niveau national), et la filière majoritaire est celle des grandes cultures.

Répartition des opérateurs certifiés en 2010



Source : Observatoire économique de Bioconvergence Rhône-Alpes

Cartographie 19. La répartition des opérateurs certifiés en agriculture biologique en Rhône-Alpes en 2010.

E. Les enjeux des principales filières rhônalpines

Les enjeux régionaux pour l'agriculture varient selon les filières. Cinq orientations principales représentent plus de 60% du potentiel économique de l'agriculture régionale :

- La viticulture ;
- L'élevage, avec notamment les OTEX bovin lait et bovin viande ;
- Les fruits ;
- Les grandes cultures.

1) La filière vitivinicole, en voie de sortie d'une crise socio-économique majeure

Le vignoble rhônalpin se caractérise avant tout par sa diversité : 38 200 hectares d'AOP et 9 400 hectares d'IGP auxquels il faut ajouter environ 1 050 hectares de vignes produisant des vins sans indication géographique. Tous les départements de la région ont une production viticole, mais dans des situations pédoclimatiques qui vont d'une zone de montagne en Savoie aux secteurs méridionaux de Drôme et Ardèche en passant par les collines du Beaujolais. Les vignobles de Rhône-Alpes sont porteurs de la richesse des paysages, et la qualité des vins associée à la gastronomie participent à la renommée de la région.

Après plusieurs années de crise structurelle, la filière semble amorcer en 2011 un redressement économique qui a nécessité des adaptations structurelles importantes et le sacrifice d'une partie du potentiel de production : en dix ans, la PBS des exploitations viticoles spécialisées recule de 13% en valeur et perd plus de 9 000 hectares. Les stocks sont aujourd'hui au plus bas et les volumes mis en marché sont en augmentation tant au niveau national qu'à l'export, dans un contexte de prix en nette amélioration.

La filière est avant tout en quête de gains de compétitivité : la restructuration du vignoble demeure une priorité, notamment dans des secteurs d'AOP comme le Beaujolais qui font des efforts importants de diversification et de reconversion variétale. Après d'importantes restructurations, les entreprises, mais aussi les exploitations, sont à la recherche de soutiens qui leur permettent de réaliser les investissements qui doivent accompagner la modernisation de leurs outils de production. Le montant des fonds propres nécessaires à l'installation ou leur faible rentabilité sur le long terme constituent des freins au renouvellement des exploitations viticoles. Par ailleurs, la commercialisation doit s'adapter à de nouveaux concepts tels que l'œnotourisme ou la vente par internet. Enfin, l'organisation d'événements autour du vin tant en France qu'à l'export et la mise en place de mission acheteurs sur le territoire national comme à l'étranger sont des axes de travail plébiscités par les interprofessions et les entreprises. La filière peut compter sur certains de ses fleurons prestigieux, comme les vins de la vallée du Rhône tels que le Crozes-Hermitage, le Condrieu, ou bien les différents crus du Beaujolais, pour dynamiser les ventes de l'ensemble des vins rhônalpins qui restent très appréciés par les consommateurs.

2) Les filières animales : des activités diversifiées s'adaptant progressivement à l'évolution des contraintes du marché

L'élevage est largement représenté en Rhône-Alpes. Il subsiste une différenciation nord-sud avec une majorité d'élevage bovin au nord et de petits ruminants au sud. De même, si les granivores se concentrent dans les plaines, les secteurs de montagne regroupent la majorité des herbivores. Les zones les plus reculées sont occupées par l'élevage ovin (et ne sont parfois utilisées qu'en période estivale), alors que les élevages bovin ou caprin occupent une zone intermédiaire de semi-montagne accessible à la collecte quotidienne du lait.

Les élevages intensifs de granivores génèrent un volume de production significatif de 82 000 tonnes en volaille de chair, 1 milliard d'œufs et 60 000 tonnes de porcs. Les herbivores, quant à eux, fournissent annuellement 70 000 tonnes de bovins et 6 400 tonnes d'ovins et caprins. L'ensemble de ces produits ne parvient pas à couvrir les besoins du marché régional et *a fortiori* celui du sud-est de la France, principale zone de diffusion des produits rhônalpins.

Les outils de production souffrent d'un vieillissement par manque de renouvellement. L'élevage granivore s'est largement développé dans les années 1970-1980 et les rénovations successives devraient laisser la place à de véritables modernisations des ateliers dans nombre de situations. En élevage herbivore, les ateliers notamment laitiers se concentrent, avec toutes les adaptations nécessaires en matière de logement ou de traite des animaux.

L'organisation de la production reste largement prépondérante dans la majorité des filières au travers des coopératives ou des syndicats de producteurs. Les entreprises de forme coopérative assurent *a minima* la collecte des produits mais leur activité peut s'étendre à la transformation (SODIAAL) et à des activités multi-produits (SICAREV). L'évolution est davantage marquée par l'augmentation de la taille des entreprises par rapprochements ou fusions de structures comme récemment dans le secteur laitier ou ovin. Cependant, la transformation fermière (moins de 5% de la production) ou la vente directe tient une place significative dans certains territoires ou productions comme ceux des fromages savoyards.

A l'image de la diversité des productions, les outils d'abattage de gros animaux ne sont pas spécialisés dans leur grande majorité. De plus, ces outils sont globalement en sous capacité de fonctionnement. En dehors de quelques outils industriels privés, la stratégie s'oriente vers un maillage d'abattoirs de proximité sous gestion mixte. Les investissements importants imposés pour leur mise aux normes s'accompagnent de fermeture régulière traduisant une certaine érosion des abattages et une concentration des outils permettant d'améliorer leur productivité.

Cependant, cette filière a de nombreux potentiels : d'une part, elle bénéficie d'un bassin de consommation très important, et d'autre part, l'ensemble de ses démarches de qualité (notamment par des contrats amont-aval) montre son dynamisme, qui pourra être reconnu sur le marché à moyen terme.

3) La filière fruits : un secteur d'activité fragilisé, mais restant le leader au niveau national

Le secteur des fruits de Rhône-Alpes est l'une des filières majeures de la région. Elle représente environ 10% de la production brute standard régionale, répartie au sein de 3 600 exploitations spécialisées en fruits, créant 6 800 emplois équivalents temps plein (dont les saisonniers).

Cependant, elle subit une crise très importante depuis quelques années, en raison à la fois de facteurs conjoncturels (aléas climatiques, attaques de parasites ou de maladies, comme la Sharka...) et de facteurs structurels (évolution des demandes des consommateurs, mise en marché perfectible...). Ainsi, en dix ans, la filière a vu sa PBS chuter de 25% et a perdu 9 000 hectares de surfaces de production : -64% pour la pêche et la nectarine, -50% pour les poires et -20% pour les cerises. La baisse a été moins forte pour les abricots (-4%). Seules les surfaces de fruits à coque (noix et châtaignes) sont en hausse (+32%). Ces diminutions de production impactent particulièrement la région Rhône-Alpes : entre 2002 et 2009, la baisse moyenne pour la filière fruits était de 4%, alors qu'elle était de 21% au niveau rhônalpin.

Rhône-Alpes garde cependant sa place de leader national sur plusieurs productions fruitières : abricots, cerises, framboises, myrtilles et fruits à coque avec la noix et la châtaigne. La surface en vergers en Rhône-Alpes représente plus de 20% des surfaces françaises.

4) Les grandes cultures, une filière fortement représentée dans la région, tournée vers l'extérieur de Rhône-Alpes

Avec plus de 370 000 hectares, les grandes cultures représentent le quart de la SAU de la région Rhône-Alpes. Les principales céréales cultivées sont le maïs (36%) et le blé tendre (31%). Les oléo-protéagineux ne représentent que 13% des surfaces (en surfaces en céréales oléagineux protéagineux (SCOP)). 80% de la production est concentrée sur les départements de l'Ain, de l'Isère et de la Drôme.

L'autoconsommation représente 20% de la production régionale, le stockage à la ferme « spéculatif » restant très limité. La région compte quatre-vingt collecteurs agréés actifs dont six coopératives. Ils collectent deux millions de tonnes en moyenne dont un quart de maïs.

Si les opérateurs privilégient les débouchés régionaux, principalement pour les fabricants d'aliments du bétail (trente-et-une usines incorporent près de 450 000 tonnes), la meunerie (trente-sept moulins écrasent 270 000 tonnes de céréales) et les semouliers (trois semouleries mettent en œuvre plus de 50 000 tonnes de blé dur), une part non négligeable des céréales « sortent » de la région, principalement à destination des amidonneries d'Alsace et de l'alimentation animale italienne. Les exportations vers les pays du pourtour méditerranéen relèvent plus d'opportunités que de relations commerciales stables.

Tous les opérateurs n'ont pas bénéficié de la récente flambée des prix. Pour s'affranchir des effets de la volatilité des cours, certains cherchent à consolider leurs relations entre collecteurs et transformateurs, d'autres développent des filières verticales au sein de leur groupe.

Parallèlement, la recherche de coopération entre structures pour optimiser les coûts reste une priorité, en particulier si l'on compare la situation de la région à celle des grandes régions céréalières du centre ou du sud de la France.

Les principales filières agricoles de la région Rhône-Alpes ont chacune des atouts majeurs pour réaliser des productions de qualité et être compétitives sur le marché.

Il est de la responsabilité des professionnels et de l'État de renforcer ces atouts, grâce à :

- une meilleure structuration des filières,
- une réponse aux attentes des consommateurs,
- la maîtrise des coûts de production,
- la mobilisation des outils réglementaires existants ou en devenir en fonction des décisions prises au niveau national et communautaire.

III. L'agriculture et l'agroalimentaire en Rhône-Alpes : des activités nécessitant une vigilance sanitaire et utilisant des ressources à préserver

A. Des risques sanitaires maîtrisés, dont le contrôle doit être maintenu

Les risques sanitaires en Rhône-Alpes sont élevés du fait :

- des nombreux échanges d'animaux (transhumances, exportations, centres de rassemblement) générant des mélanges entre les troupeaux ;
- de la diversité des espèces animales et des filières de production ;
- des nombreux passages de denrées, du fait de la proximité des pays frontaliers et du couloir routier rhodanien ;
- des PME préparant des produits de terroir sensibles (fromages au lait cru, salaisons crues, volailles...), dont une partie est destinée à la remise directe ;
- de l'importance de la restauration collective à caractère social ou touristique nécessitant une surveillance des points de remise finale des aliments au consommateur ;
- de la gestion des risques végétaux spécifiques ;
- du changement climatique.

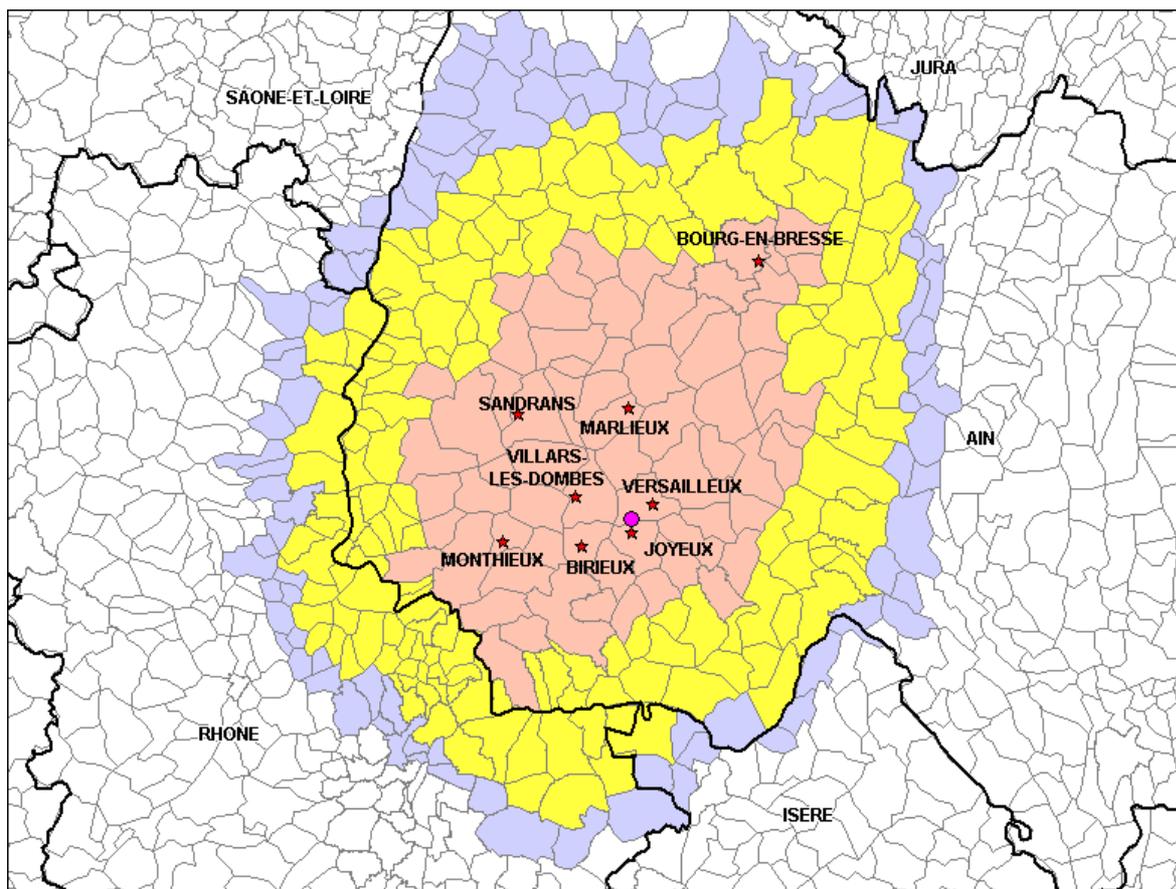
Le réchauffement climatique pourrait se traduire par une contamination microbiologique accrue des produits alimentaires d'origine animale ou végétale, un développement de champignons sur les végétaux et l'émergence de certains risques dans l'eau et les produits aquatiques (par exemple : *Vibrio* SPP, mycotoxines, cyanobactéries, etc.). Les récents épisodes *Listeria monocytogenes* dans différents produits agroalimentaires et la gestion de

l'alerte *Echerichia coli* sur les graines germées rappellent la sensibilité du sujet et la prédominance des filières concernées par la gestion des dangers alimentaires dans la région. Par ailleurs, les régulières toxi-infections alimentaires collectives (TIAC)³⁷ et autres plaintes de consommateurs (notamment étrangers) quant à la qualité des établissements alimentaires qu'ils fréquentent, sont des éléments confortant l'importance de la vigilance sanitaire régionale et rappellent régulièrement la « vitrine » que représente l'aliment en Rhône-Alpes.

La région a été fortement impactée par différents évènements sanitaires. Certains ont généré des pertes économiques importantes :

- En 2001, la fièvre aphteuse a entraîné l'euthanasie en urgence de 3 578 animaux dans quinze élevages suspects d'infection en lien avec l'importation d'animaux de Grande Bretagne et des Pays Bas, et répartis sur sept départements de la région.
- En 2006, le foyer d'*Influenza* aviaire hautement pathogène H5N1 en élevage de dindes a été confirmé dans le département de l'Ain, déclenchant le plan national de lutte contre la pandémie grippale. Le Rhône et l'Isère étaient également concernés par les mesures de restriction de mouvement (voir Cartographie 20).
- En 2008, suite à un incendie d'une usine désaffectée dans le département de la Loire qui a entraîné une pollution aérienne par les PCB, soixante-deux exploitations ont été mises sous séquestre sur quarante-deux communes. 1 992 bovins ont été euthanasiés, ce qui correspond à un montant d'indemnisation de 2 281 180 euros.
- Depuis 2010, quatre foyers de tuberculose bovine ont été mis en évidence dans la région (Ain, Savoie et Haute Savoie) conduisant à l'abattage de 800 bovins, la surveillance de 202 élevages en lien épidémiologique avec la Côte d'Or avec 2 500 bovins tuberculés et l'abattage diagnostic de 46 animaux. La situation semble s'améliorer depuis cet été (un seul élevage infecté de 65 bovins en Haute-Savoie en 2011).

³⁷ En 2008, 95 foyers de toxi-infections alimentaires collectives suite à un repas pris en Rhône-Alpes ont été déclarés. Depuis 2003, l'incidence en Rhône-Alpes est équivalente à l'incidence française.



Cartographie 20. Influenza aviaire H5N1 - Périmètres de restriction de circulations autour des foyers sauvages et du foyer élevage en mars 2006 (au centre zone de protection, en jaune zone de surveillance, en périphérie zone de surveillance élargie). Source : service régional de l'alimentation, DRAAF Rhône-Alpes.

Au niveau des végétaux, de nombreux organismes nuisibles sont présents en Rhône-Alpes, notamment du fait de la grande diversité de cultures sur le territoire et des nombreux échanges avec l'extérieur. Il est nécessaire en permanence d'en vérifier l'étendue avant d'engager des mesures de gestion par des luttes collectives. Des plans de surveillance sont ainsi mis en œuvre annuellement. Ils permettent de répondre à cet objectif, mais aussi de mettre en évidence d'autres organismes non répertoriés au titre des organismes réglementés mais suscitant pourtant la plus grande vigilance.

Trois exemples concrets peuvent ainsi être cités. Ils reflètent assez bien les différents niveaux d'intervention de l'État dans le secteur de la lutte contre les organismes nuisibles.

La sharka est une maladie virale affectant les arbres fruitiers du genre *prunus* (pêcher, abricotier, prunier) rendant les fruits impropres à la consommation. Elle est implantée en Rhône-Alpes depuis de nombreuses années. Depuis 2007, un plan régional de lutte et de destruction des arbres contaminés a été adopté. En trois ans, il a abouti à une forte réduction des contaminations et à un assainissement du verger, ce qui permet d'envisager des replantations dans des conditions plus sécurisées. Toutefois, la vigilance reste d'actualité au travers notamment d'un vaste plan de surveillance prenant la forme de prospections

arbre par arbre dans les vergers. Plus de 11 000 hectares de vergers sont ainsi visités tous les ans. Ces mesures sont nécessaires à la pérennité des productions fruitières à noyau en Rhône-Alpes.

La chrysomèle du maïs est un insecte de type coléoptère dont les larves se nourrissent essentiellement de racines de maïs. Il a été découvert en 2007 en Rhône-Alpes à partir du réseau de piégeage déployé sur le terrain. L'éradication de cet organisme n'est pas envisageable. En revanche, une gestion rigoureuse des mesures de lutte de type rotation des cultures et traitements phytosanitaires dans certains cas devrait permettre d'en limiter son expansion. La filière maïsicole régionale est très attentive aux actions menées dans cette lutte : il en va de son avenir, puisque les dégâts occasionnés par la chrysomèle du maïs lorsqu'elle est installée peuvent atteindre 80% des récoltes.

Citons enfin la bactériose du kiwi, maladie de type bactérien qui touche les vergers de kiwis de Rhône-Alpes. Sa présence a été mise en évidence en 2010 sur déclaration des arboriculteurs. S'agissant d'un organisme non réglementé mais figurant sur liste d'alerte, un plan de surveillance spécifique a été déployé sur le terrain. La plus grande vigilance est de rigueur car cette maladie occasionne également de nombreux dégâts sur les arbres et présente de surcroît des risques de propagation très importants (voir la Figure 18).



Figure 18. Photographie de dégâts de bactériose sur kiwis en 2011. Source : service régional de l'alimentation, DRAAF Rhône-Alpes.

Il convient ainsi de maintenir le travail de l'État dans son rôle de conseil et de contrôle.

B. Des ressources naturelles essentielles à l'activité agricole, pourtant fragilisées

1) Le foncier agricole : une ressource non renouvelable très concurrencée, en forte diminution

Le foncier agricole est une ressource finie, indispensable au maintien de l'activité agricole dans nos territoires. Tout prélèvement est irréversible et détruit bien souvent les terres les plus productives de l'agriculture situées en plaine³⁸.

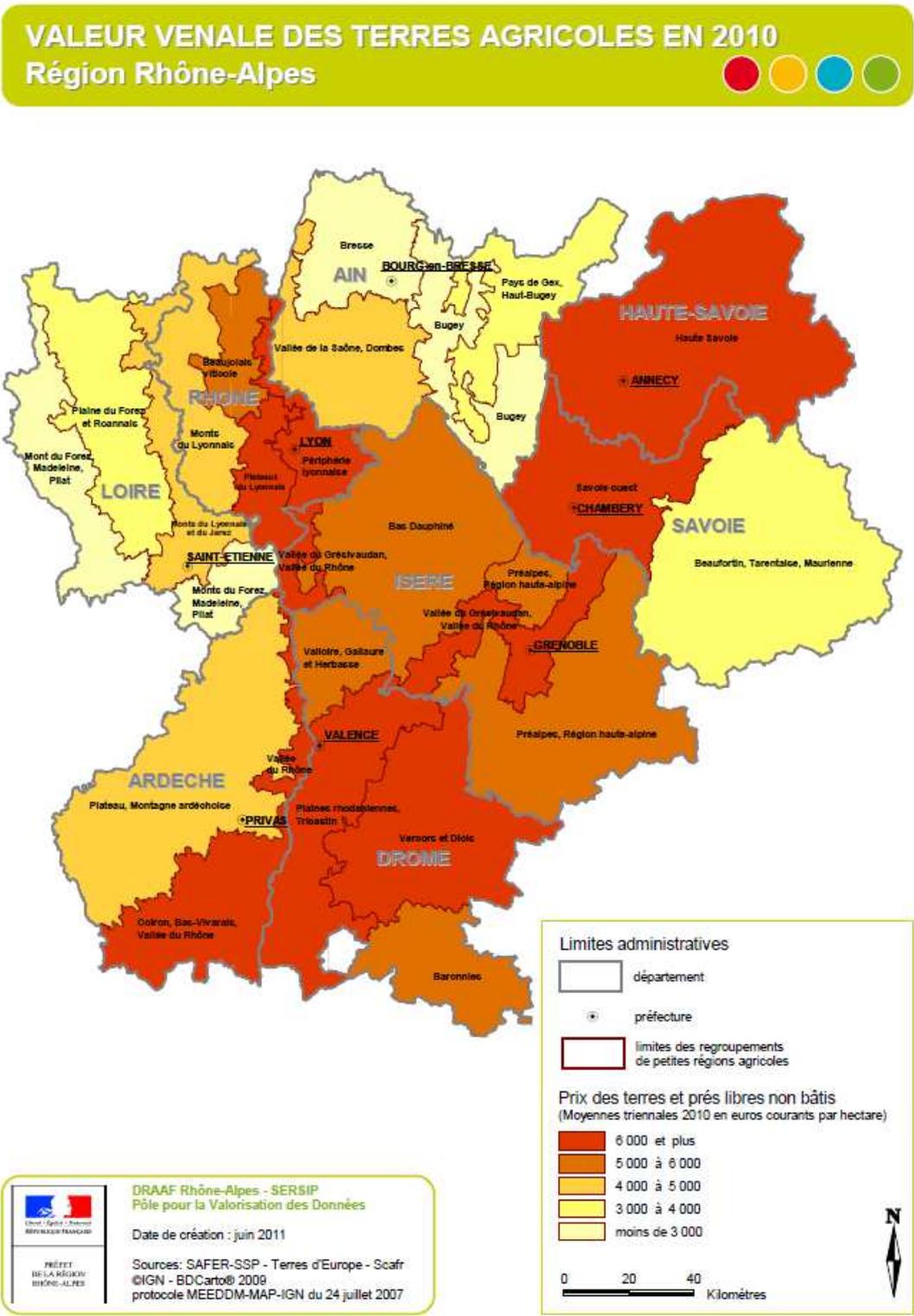
Or, cette ressource subit une pression constante et tend à se raréfier. Rhône-Alpes, en pourcentage, est la première région consommatrice de terres agricoles en France. En quarante ans, le foncier agricole a baissé de 18%. Et ce grignotage des terres agricoles s'accélère : 5% ont disparu entre 1988 et 2000, et 6% entre 2000 et 2010 (soit une perte de 90 000 hectares), alors que la SAU n'a baissé que de 3% au niveau national sur ces dix dernières années. Hormis la Savoie, tous les départements sont touchés par une réduction de leur foncier agricole, mais à des degrés divers : de -3% dans l'Ain jusqu'à -12% en Ardèche et dans la Drôme. Ce phénomène de disparition des terres agricoles n'est pas dû à la déprise agricole : la plupart des terres libérées par des cessations d'activités agricoles sont reprises, et les surfaces en landes et friches ont diminué d'un tiers depuis 2000.

Le foncier agricole est souvent considéré comme la variable d'ajustement de tout type de projet, et les concurrences pour la maîtrise et l'usage du foncier sont très vives : concentration d'infrastructures de transport dans la vallée du Rhône, pression touristique et immobilière dans les territoires de sports d'hiver, conflits d'usages pour le maintien de zones environnementales protégées ou l'implantation de structures productrices d'énergie renouvelables, et surtout pression de l'urbanisation sur les territoires périurbains (en particulier autour des agglomérations du sillon alpin et de la vallée du Rhône), où les ratios de consommation foncière par nouvel habitant sont élevés, etc. D'après les enquêtes Teruti, les extensions urbaines et le mitage périurbain sont responsables de la moitié de l'artificialisation des terres agricoles entre 1992 et 2003. L'urbanisation progresse dans tous les départements rhônalpins. Les deux départements où la population urbaine a le plus augmenté en proportion ces dix dernières années sont l'Ardèche et la Haute-Savoie. Cette concurrence du foncier va s'accroître dans les années à venir, étant donné les perspectives réalisées sur l'accueil de nouveaux habitants : 1,4 million d'habitants entre 2007 et 2040³⁹. Les dynamiques de consommation des terres agricoles liées à l'artificialisation répondent également à une logique cumulative. La création des premières habitations et des premières routes dans une zone agricole entraîne d'une part des difficultés pratiques croissantes pour les exploitants (division et dispersion des parcelles, augmentation du trafic routier par exemple), et ouvre d'autre part une perspective d'aménagement des terrains viabilisables voisins de ceux déjà artificialisés. Cela se traduit par une augmentation du coût du foncier agricole : l'évolution de la valeur vénale des terres agricoles a ainsi tendance à suivre celle

³⁸ D'après une étude du ministère en charge de l'environnement, entre 2000 et 2006, près de 40% des surfaces agricoles artificialisées dans la région faisaient partie des plus fertiles (principalement dans la Vallée du Rhône de Genève à Lyon, la plaine de l'Ain et le nord-Isère).

³⁹ D'après une prospective INSEE : Rhône-Alpes devrait compter 7,5 millions d'habitants en 2040, soit une augmentation de 22,8% pour Rhône-Alpes contre 15% en moyenne en France.

des terrains constructibles aux alentours suite à certaines formes de spéculation (voir la Cartographie 21). La préservation du foncier agricole apparaît ainsi comme un enjeu majeur pour le maintien de l'agriculture dans notre région.



Cartographie 21. La valeur vénale des terres agricoles en 2010.

2) L'eau : une ressource sensible, en quantité et en qualité, utilisée par divers secteurs d'activité

Rhône-Alpes possède de multiples ressources en eau :

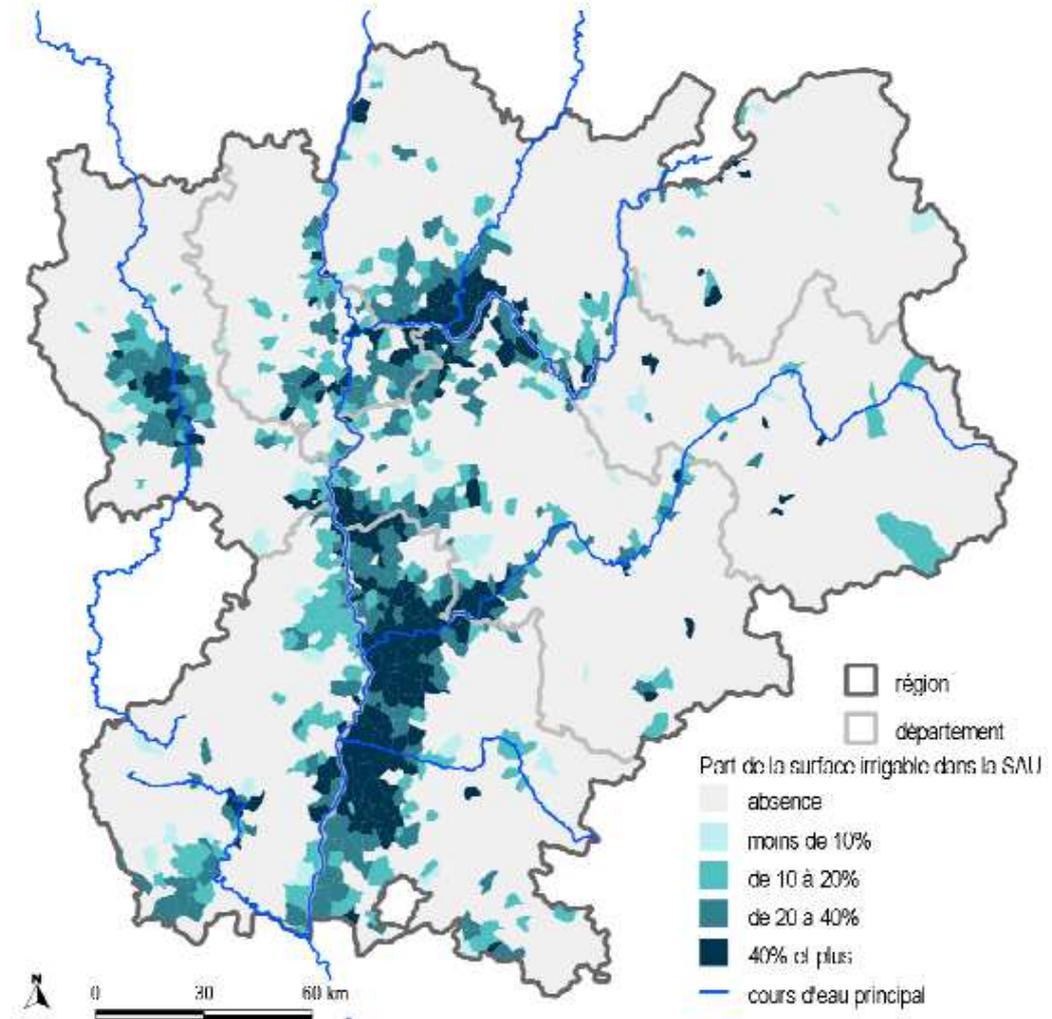
- De nombreuses capacités de stockage sont recensées :
 - naturelles, dans les Alpes du nord (glaciers, lacs, étangs, nappes d'eau souterraines...), qui ont permis d'atténuer les effets des sécheresses récentes ; les autres zones montagneuses sont cependant dépourvues de ces capacités de stockage naturelles ;
 - artificielles (barrages, retenues collinaires) ;
- De puissants cours d'eau parcourent la région et l'alimentent de manière régulière : le Rhône, la Loire, l'Isère, le Drac, la Romanche, la Saône, l'Ain... Cependant, les assecs sont très fréquents, notamment pour l'Ain, la Drôme, l'Ardèche et la Loire, avec des étiages sévères qui rendent les milieux aquatiques très sensibles aux pollutions et au phénomène d'eutrophisation ;
- La pluviométrie moyenne s'établit autour de 1 100 mm/an, avec des précipitations très contrastées entre le nord et le sud. Compte tenu de ces apports et des différentes ressources, chaque rhônalpin dispose d'environ 10 000 m³ par an, soit 2,5 fois plus que la moyenne nationale.

Cependant, les derniers épisodes de sécheresse et la « méditerranéisation » du climat de Rhône-Alpes montrent que cette richesse est fragile. Cette situation est d'ailleurs accentuée par les tensions entre les différents usages (hydroélectricité, agriculture, industrie, tourisme...).

Les zones de grandes cultures, et en particulier le sud de la région sous influence méditerranéenne, ont vu se développer des systèmes irrigués dont l'approvisionnement en eau entre en concurrence avec d'autres usages également croissants, au risque de peser sur les milieux naturels en période de sécheresse. Du fait du changement climatique, les incidents de sécheresse en période estivale sont plus fréquents, impactant à la fois les systèmes irrigués (maïs, arboriculture, maraîchage) et la production de fourrages. Actuellement, 140 000 hectares peuvent être irrigués en Rhône-Alpes (8 500 exploitations), 110 000 hectares l'ont été en 2010 (7 900 exploitations), soit 8% de la SAU régionale, dont la moitié pour le maïs et un cinquième pour les fruits. C'est la Drôme qui s'impose comme le premier département par sa surface irriguée. Il convient de privilégier désormais la gestion concertée de la ressource en eau pour assurer un partage équitable entre les activités (voir la Cartographie 22).

La concentration des zones de cultures dans les vallées et les plaines induit ponctuellement des pollutions de l'eau. La vallée de la Loire et celle de la Saône sont concernées par l'eutrophisation des cours d'eau tandis que la pollution par les nitrates atteint de larges parties de la vallée du Rhône et des espaces adjacents. Des pesticides sont présents dans nombre de cours d'eau ou nappes souterraines (voir la Cartographie 23).

Surfaces irrigables Région Rhône-Alpes





DRAAF Rhône-Alpes – SERSIP
Pôle pour la valorisation des données

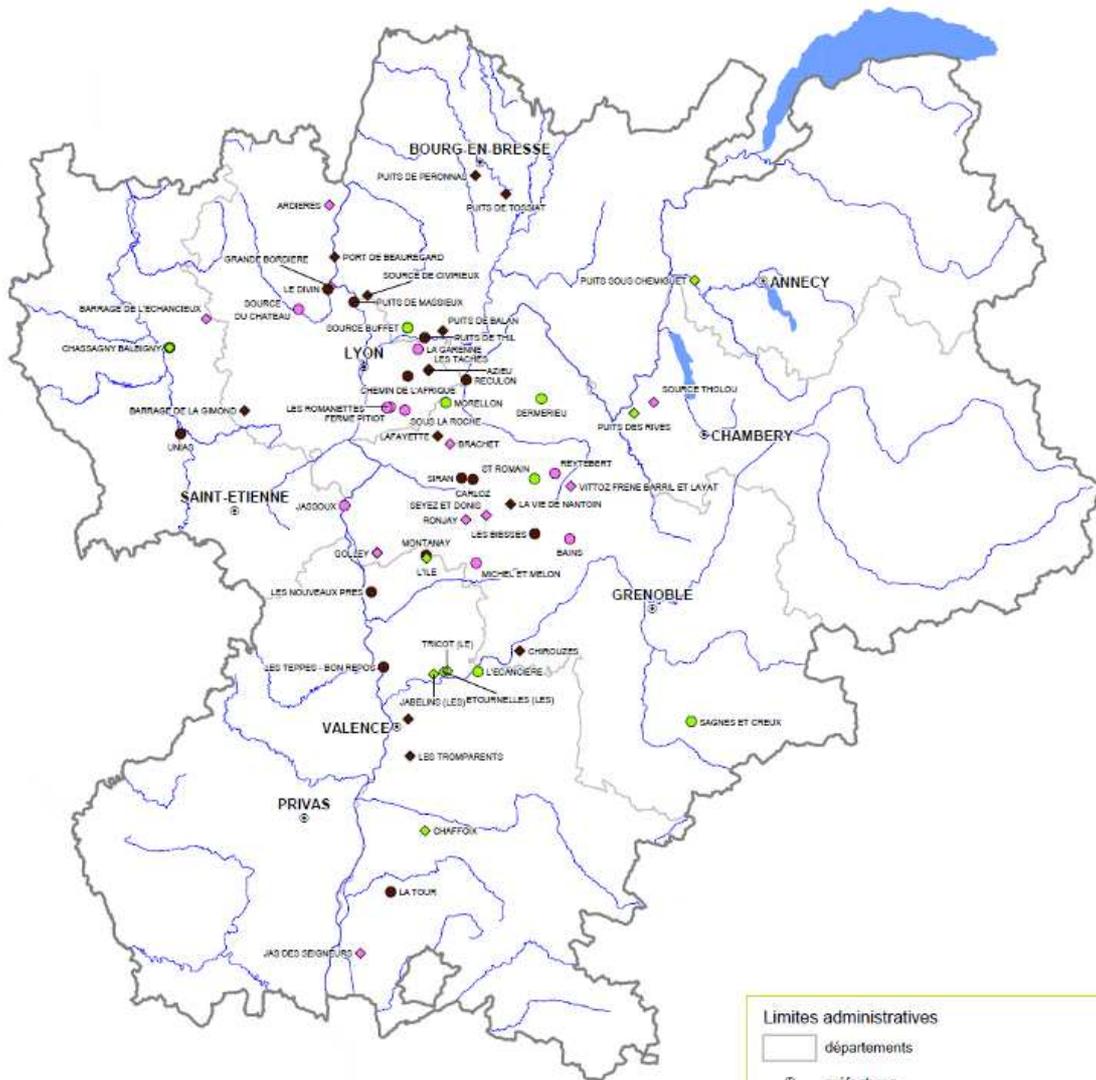
Date de création : septembre 2011

Sources : Agreste – Recensement agricole 2010
IGN-MEEDDM – Agences de l'eau (2009)

©IGN - GeoFLA® (2010), protocole MEEDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007

Cartographie 22. La répartition des surfaces irrigables en région Rhône-Alpes.

CAPTAGES PRIORITAIRES Région Rhône-Alpes




DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP
 Pôle pour la valorisation des données
 Date de création : février 2010
 Sources : DRASS Rhône-Alpes (2009), Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée & Corse (2009), ©IGN - BD Carto® 2004

Limites administratives
 □ départements
 ⊗ préfectures
Captages prioritaires
 ● priorité SDAGE (31)
 ◆ priorité SDAGE et "Grenelle" (34)
problématique dominante
 ■ non renseignée (1)
 ■ nitrates (16)
 ■ pesticides (21)
 ■ nitrates et pesticides (27)

0 20 40 Kilomètres



Cartographie 23. Les zones de captages prioritaires de Rhône-Alpes, avec leurs problématiques dominantes.

C. Une agriculture responsable face au patrimoine naturel remarquable et à la diversité des milieux naturels à respecter

L'agriculture valorise un tiers de l'espace régional. Du fait de cette emprise, son rôle est prépondérant dans la gestion et le maintien des paysages de notre région.

La diversité géographique de la région Rhône-Alpes favorise l'abondance de son patrimoine environnemental. Elle possède une large variété de milieux naturels, générant une multiplicité de paysages. Les espaces naturels faisant l'objet d'une protection réglementaire recouvrent en moyenne 10% de la surface correspondante de France métropolitaine. Elle compte trois des sept parcs naturels nationaux (Vanoise, Ecrins, et une partie des Cévennes), recouvrant le quart de la superficie nationale de ce type d'espaces. Quatre autres types de protection du patrimoine naturel sont particulièrement représentés dans la région : des espaces de préservation de biotope, qui contribuent à la protection de certaines espèces de flore et de faune, et qui avec 36 800 hectares couvrent 28% de l'espace national, des ZNIEFF⁴⁰, des zones humides⁴¹, un réseau dense de sites Natura 2000, les vingt-six réserves naturelles (26% des espaces correspondants), les réserves biologiques domaniales et forestières (13%), et les six parcs naturels régionaux : Pilat, Vercors, Chartreuse, Bauges, Monts d'Ardèche, une partie du Haut Jura (9%). En revanche les sites classés surfaciques sont moins fréquents (7%), ainsi que les réserves naturelles régionales (6%) (voir la Cartographie 24).

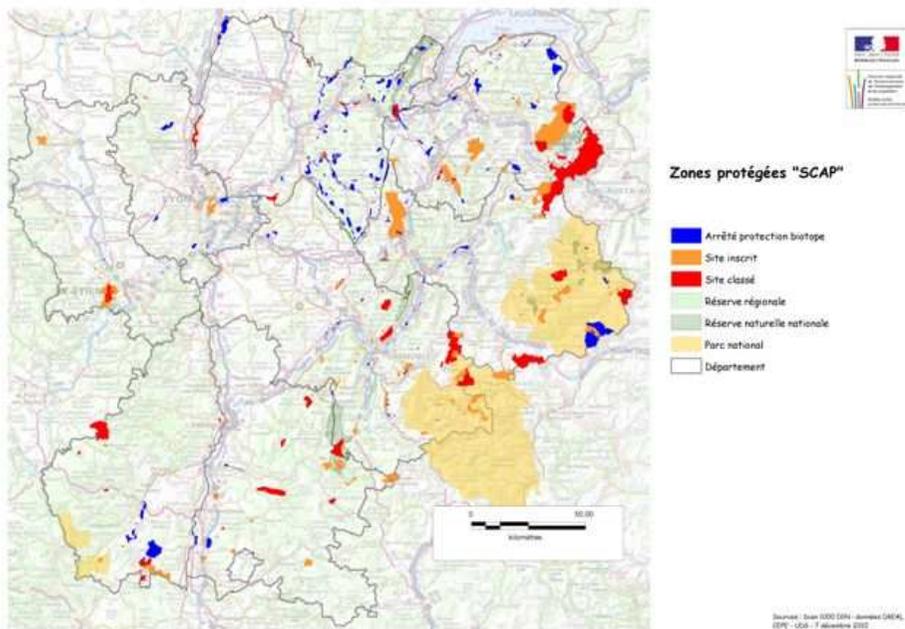
La région comprend également 240 structures de pâturages collectifs, contribuant à entretenir la biodiversité et les paysages de par la qualité de leur gestion. 81 300 hectares sont concernés, notamment dans les départements de l'Isère et la Savoie.

L'agriculture s'engage dans la préservation de l'environnement, elle respecte les zones protégées et les secteurs classés « Natura 2000 » tout en encourageant l'agriculture biologique. Elle préserve notamment les sols, l'eau et la biodiversité. Les agriculteurs participent à la diminution de l'emploi des pesticides : 65% de la superficie agricole régionale ne reçoit aucun traitement phytosanitaire, et jusqu'à 89% en Savoie. La moitié des surfaces agricoles ne reçoit pas d'engrais minéral. 140 000 hectares de terres agricoles ont bénéficié d'une couverture de sol durant l'hiver 2010 : couverts végétaux pour piéger les nitrates, engrais verts, cultures dérobées et résidus végétaux (voir la Cartographie 25). 21 000 exploitations rhônalpines plantent et maintiennent des haies ou des alignements d'arbres, contribuant ainsi à la qualité des paysages ruraux et au maintien de la biodiversité des territoires.

L'agriculture rhônalpine est également vigilante au niveau de sa consommation énergétique : près de 600 exploitations agricoles ont des installations d'énergies renouvelables, soit près de 9% des exploitations françaises en ayant.

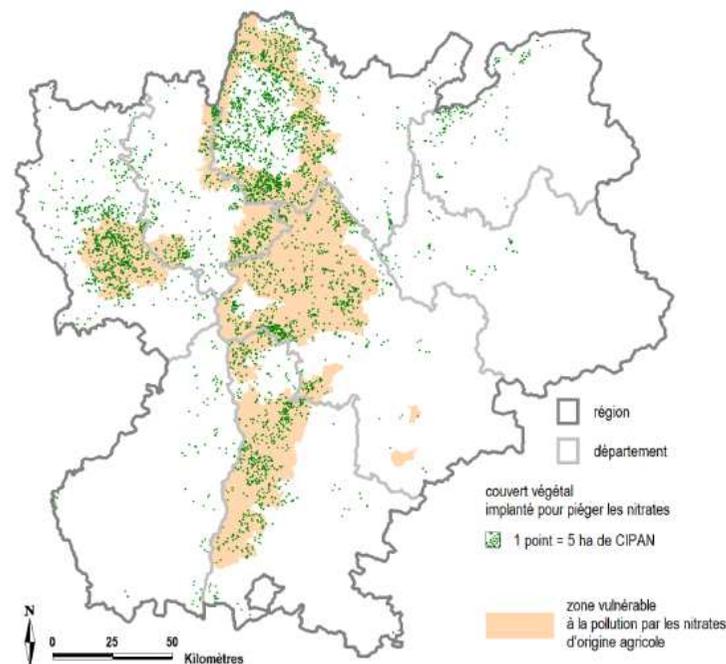
⁴⁰ ZNIEFF = zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

⁴¹ Les zones de plaines et de collines possèdent des zones humides remarquables, avec des secteurs alluviaux (lônes et Brotteaux du Rhône et de ses affluents, ramières du Val de Drôme...), des prairies (Val de Saône) et des étangs (Dombes et Plaine du Forez).



Cartographie 24. Les zones protégées SCAP (stratégies de création d'aires protégées) en Rhône-Alpes.

**Couvert végétal implanté pour piéger les nitrates
Région Rhône-Alpes**



DRAAF Rhône-Alpes – SERSIP
Pôle pour la valorisation des données

Date de création : septembre 2011

Sources : Agreste – Recensement agricole 2010
DREAL Rhône-Alpes (2007)

©IGN - GeoFLA® (2010), protocole MEEDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007

Cartographie 25. La répartition du couvert végétal implanté pour piéger les nitrates en région Rhône-Alpes.



Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Diagnostic - Plan régional de l'agriculture durable de Rhône-Alpes

IV. Conclusion

La région Rhône-Alpes est marquée par :

- une forte diversité : géographie, climat, type d'agriculture... ;
- un dynamisme démographique, économique et touristique ;
- des exploitations et des filières agricoles potentiellement fragiles, s'appuyant sur un bassin de consommation local important ;
- des ressources vulnérables à préserver.

L'agriculture et l'agroalimentaire de la région devront s'adapter au changement climatique et aux mutations socio-économiques émergentes, afin que cette activité économique perdure de manière viable et continue à remplir ses fonctions diverses au sein de la société, notamment l'alimentation, le maintien des paysages, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et l'économie des territoires ruraux.

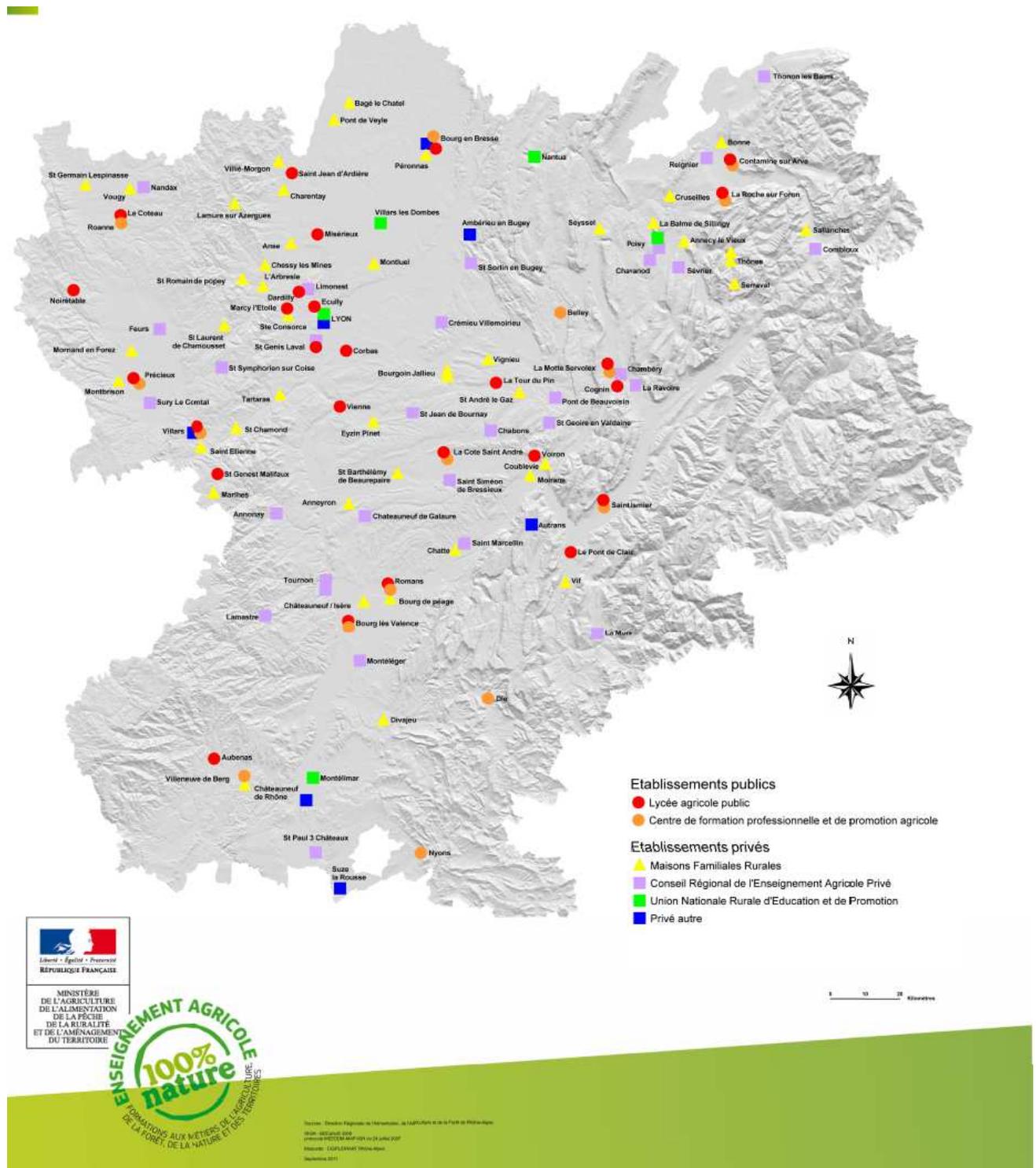
En Rhône-Alpes, la recherche, le développement et la formation seront des moyens majeurs pour aider à répondre aux défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire rhônalpines.

Le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur de Rhône-Alpes dispose d'une incontestable reconnaissance de qualité aux échelles nationale et internationale. Elle compte huit universités, treize organismes de recherche (dont l'INRA et l'Irstea, anciennement le Cemagref), deux pôles recherche enseignement supérieur (PRES, à Lyon et Grenoble), huit écoles de commerce, une école normale supérieure à Lyon, treize écoles d'ingénieurs, trois centres hospitalo-universitaires (CHU), deux réseaux thématiques de recherche avancée, trois réseaux thématiques de recherche et de soins, trois pôles d'envergure mondiale (MINALOGIC, Lyon Biopôle, AXELERA), etc. Elle produit 15,7% des demandes de brevets européens déposés depuis la France. Elle compte dix pôles de compétitivité, la plaçant en première position des régions françaises.

Les établissements d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire (ISARA, Vetagrosup regroupant l'ENSV, l'ENVL et l'ENITA de Clermont Ferrand), les écoles d'application (INFOMA) et les établissements d'enseignement général, technique et professionnel agricole sont bien implantés au sein de la région, qui est d'ailleurs la première région française en ce qui concerne le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement agricole : 21 000 élèves, soit 12% des effectifs nationaux, et 2 900 apprentis, répartis dans quatre-vingt-quatorze établissements dont dix-neuf dans le secteur public (voir la Cartographie 26).

L'enseignement agricole dispose de compétences fortes et de nombreuses exploitations d'élevages ou de cultures « en vraie grandeur », supports irremplaçables de démarches pédagogiques fondées sur l'observation, la pratique zootechnique ou agronomique et l'analyse de situations mobilisant de nombreuses disciplines. L'enseignement agricole de Rhône-Alpes propose une grande variété de formations, à l'image de la région qui, selon les départements, offre un visage agricole, rural, urbain ou touristique. Le dynamisme économique de la région contribue à la bonne insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement agricole. Les taux d'insertion vont de 81% pour les sortants de BEPA à 88%

pour les BTSa. D'une manière générale, ces taux d'insertion régionaux sont plutôt supérieurs aux taux nationaux.



Cartographie 26. La répartition des établissements d'enseignement agricole publics et privés en Rhône-Alpes.

TABLE DES MATIERES DE L'ANNEXE

I. LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET HUMAIN DE RHONE-ALPES, CARACTERISE PAR LA MONTAGNE ET L'URBANISATION38

A. RHONE-ALPES AU SEIN DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE : UNE SITUATION GEOSTRATEGIQUE AVANTAGEUSE. 38

B. RHONE-ALPES : UNE REGION AUX CARACTERISTIQUES CLIMATIQUES ET GEOMORPHOLOGIQUES DIVERSES ET CONTRASTEES, AVEC UNE FORTE EMPRISE MONTAGNARDE 39

C. RHONE-ALPES : UNE REGION ECONOMIQUEMENT ET DEMOGRAPHIQUEMENT DYNAMIQUE..... 41

II. L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE EN RHONE-ALPES : DES ACTIVITES DIVERSIFIEES, PORTEES PAR LE SAVOIR-FAIRE D'HOMMES ET DE FEMMES A LA RECHERCHE D'UNE VIABILITE DURABLE44

A. UN POTENTIEL AGRICOLE EN BAISSSE, AVEC DES PRODUCTIONS TRES DIVERSIFIEES AU SEIN D'UNE REGION MOINS AGRICOLE QUE LA MOYENNE NATIONALE 44

B. LES ACTIFS AGRICOLES ET LES EXPLOITATIONS AU SEIN DE LA REGION RHONE-ALPES 50

1) *Une main d'œuvre agricole en diminution, plus âgée, mais dont les compétences progressent..... 50*

2) *Une baisse importante du nombre d'exploitations agricoles, palliée en partie par des agrandissements et des restructurations des exploitations existantes 54*

3) *Une progression des sociétés agricoles et du fermage 57*

4) *La diversification : une activité peu développée au sein des exploitations rhônalpines..... 57*

C. L'ECONOMIE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE EN RHONE-ALPES : DES REVENUS A CONSOLIDER 59

D. LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE DE RHONE-ALPES, TRES MAJORITAIREMENT SOUS SIGNES DE QUALITE ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE 65

1) *Les signes de qualité et l'agriculture biologique : des labellisations majeures dans la production rhônalpine 65*

2) *La commercialisation de la production agricole en circuits courts se développe 71*

3) *La transformation de la production agricole : un tissu d'entreprises très variées, moteur de l'économie régionale 73*

E. LES ENJEUX DES PRINCIPALES FILIERES RHONALPINES.....	77
1) <i>La filière vitivinicole, en voie de sortie d'une crise socio-économique majeure.....</i>	77
2) <i>Les filières animales : des activités diversifiées s'adaptant progressivement à l'évolution des contraintes du marché</i>	78
3) <i>La filière fruits : un secteur d'activité fragilisé, mais restant le leader au niveau national</i>	79
4) <i>Les grandes cultures, une filière fortement représentée dans la région, tournée vers l'extérieur de Rhône-Alpes</i>	79

III. L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE EN RHONE-ALPES : DES ACTIVITES NECESSITANT UNE VIGILANCE SANITAIRE ET UTILISANT DES RESSOURCES A PRESERVER.....80

A. DES RISQUES SANITAIRES MAITRISES, DONT LE CONTROLE DOIT ETRE MAINTENU	80
B. DES RESSOURCES NATURELLES ESSENTIELLES A L'ACTIVITE AGRICOLE, POURTANT FRAGILISEES	84
1) <i>Le foncier agricole : une ressource non renouvelable très concurrencée, en forte diminution</i>	84
2) <i>L'eau : une ressource sensible, en quantité et en qualité, utilisée par divers secteurs d'activité.....</i>	86
C. UNE AGRICULTURE RESPONSABLE FACE AU PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE ET A LA DIVERSITE DES MILIEUX NATURELS A RESPECTER.....	89

IV. CONCLUSION.....91

TABLE DES MATIERES DE L'ANNEXE.....	93
TABLE DES CARTOGRAPHIES	95
TABLE DES FIGURES	97

TABLE DES CARTOGRAPHIES

Cartographie 1.	La situation géographique de Rhône-Alpes en France. Source : Agreste – MAAPRAT, fonds IGN.	38
Cartographie 2.	Géographie physique et humaine de la région Rhône-Alpes, avec les principales infrastructures.	39
Cartographie 3.	Les zones défavorisées infracommunales.....	40
Cartographie 4.	Le zonage des unités urbaines en 2008 et 2010.....	42
Cartographie 5.	La typologie des campagnes de Rhône-Alpes.....	43
Cartographie 6.	L'utilisation du territoire en Rhône-Alpes.....	45
Cartographie 7.	La répartition des types de productions agricoles en Rhône-Alpes.	48
Cartographie 8.	La répartition de la main d'œuvre agricole en région Rhône-Alpes.....	51
Cartographie 9.	La répartition des exploitations sur la région Rhône-Alpes.....	55
Cartographie 10.	La répartition régionale des exploitations agricoles pratiquant une activité de diversification.	58
Cartographie 11.	La répartition régionale des exploitations agricoles produisant sous signe de qualité.....	66
Cartographie 12.	Les aires géographiques des AOP vitivinicoles en Rhône-Alpes.....	67
Cartographie 13.	Les aires géographiques des AOP fromagères en Rhône-Alpes.	68
Cartographie 14.	Les aires géographiques des AOP autres que fromagères et vins en Rhône-Alpes.....	68
Cartographie 15.	La répartition des exploitations en agriculture biologique ou en cours de conversion en région Rhône-Alpes.	70
Cartographie 16.	La répartition régionale des exploitations agricoles pratiquant la vente en circuits courts.....	71
Cartographie 17.	La répartition régionale des établissements de productions alimentaires en Rhône-Alpes.....	74
Cartographie 18.	Le chiffre d'affaires des IAA par activité principale exercée.....	75
Cartographie 19.	La répartition des opérateurs certifiés en agriculture biologique en Rhône-Alpes en 2010.	76
Cartographie 20.	<i>Influenza</i> aviaire H5N1 - Périmètres de restriction de circulations autour des foyers sauvages et du foyer élevage en mars 2006 (au centre zone de protection, en jaune zone de surveillance, en périphérie zone de surveillance élargie). Source : service régional de l'alimentation, DRAAF Rhône-Alpes.....	82
Cartographie 21.	La valeur vénale des terres agricoles en 2010.	85
Cartographie 22.	La répartition des surfaces irrigables en région Rhône-Alpes.	87

Cartographie 23. Les zones de captages prioritaires de Rhône-Alpes, avec leurs problématiques dominantes.....	88
Cartographie 24. Les zones protégées SCAP (stratégies de création d'aires protégées) en Rhône-Alpes.....	90
Cartographie 25. La répartition du couvert végétal implanté pour piéger les nitrates en région Rhône-Alpes.....	90
Cartographie 26. La répartition des établissements d'enseignement agricole publics et privés en Rhône-Alpes.....	92

TABLE DES FIGURES

Figure 1. La répartition de l'utilisation des sols en Rhône-Alpes, comparée à celle de la France.....	46
Figure 2. La répartition du cheptel en région Rhône-Alpes en 2010. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement agricole 2010).....	47
Figure 3. L'évolution de la production brute standard entre 2000 et 2010, en fonction du type de production agricole. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement général agricole 2000 et recensement agricole 2010).	49
Figure 4. La répartition des actifs agricoles par type et par département en 2010. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement agricole 2010).	52
Figure 5. L'évolution du nombre d'actifs agricoles par type, entre 2000 et 2010. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement général agricole 2000 et recensement agricole 2010). ...	52
Figure 6. La pyramide des âges des chefs d'exploitations et des co-exploitants en Rhône-Alpes, en 2000 et 2010. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement général agricole 2000 et recensement agricole 2010).....	53
Figure 7. L'évolution du nombre d'exploitations et de leur SAU en fonction de leur typologie. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement agricole 2010).	56
Figure 8. Le poids de la PBS par type de production, couplée au nombre d'exploitations agricoles classées par typologie. Source : Agreste - MAAPRAT (recensement agricole 2010).....	56
Figure 9. Le nombre d'exploitations agricoles de Rhône-Alpes par activité de diversification.....	59
Figure 10. L'évolution du revenu des agriculteurs par rapport à la moyenne nationale.	60
Figure 11. Les disparités du résultat courant par UTANS en 2009 selon l'OTEX.	61
Figure 12. La répartition des différentes sources de revenu des exploitants agricoles en Rhône-Alpes, comparée à la moyenne nationale.....	62
Figure 13. Évolution des résultats moyens par exploitation entre 2000 et 2010 en Rhône-Alpes.....	63
Figure 14. Le chiffre d'affaires des principales productions en 2010.	64
Figure 15. Le chiffre d'affaires des principales productions en 2000.	64
Figure 16. L'évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en mode de production biologique en Rhône-Alpes.	69
Figure 17. Les modes de commercialisation en circuits courts.	72
Figure 18. Photographie de dégâts de bactériose sur kiwis en 2011. Source : service régional de l'alimentation, DRAAF Rhône-Alpes.....	83